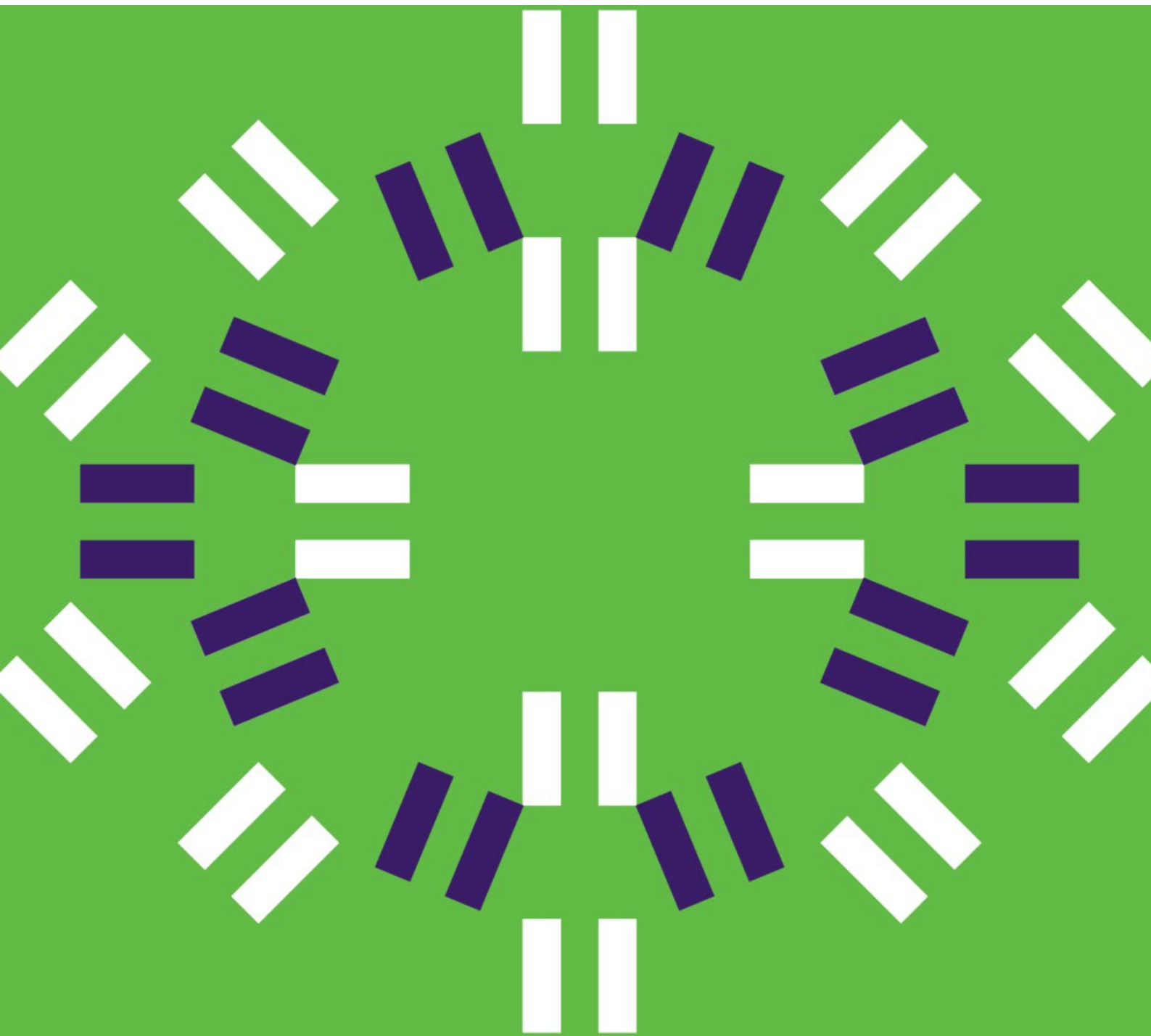


# Plan de **transition** **écologique et sociale**

2025-2030

Septembre 2025





## Avertissement

**Le plan de transition écologique et sociale a été adopté le 25 septembre 2025 par le conseil d'administration de l'Université de Rennes.**

Les **repères et les éléments** de contexte présentés dans ce document le sont à titre indicatif. Dans le document final, rendu public, une sélection devra être faite afin de n'en retenir que quelques-uns parmi les plus significatifs.

Les **indicateurs** relatifs à chaque action n'ont pas été intégrés au présent document. En effet, dans le cadre du plan de transition écologique et sociale une réflexion devra être menée afin de redéfinir leur contenu. Ce travail sera conduit au dernier trimestre 2025.

Chaque action de ce plan sera **concertée avec les établissements composantes** de l'université de Rennes (INSA, ENSCR, Science Po, ENS et EHESP) ainsi qu'avec ses associées (Université Rennes 2, Institut Agro Rennes-Angers, ENSAI, Centrale Supélec campus Rennes et l'ESAB) avec pour objectif d'identifier des synergies et de porter des actions en commun.

# Sommaire

---

|                                                                                           |   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Les engagements de l'université de Rennes pour une transition écologique et sociale ..... | 6 |
| Cap commun.....                                                                           | 8 |
| Méthode et philosophie.....                                                               | 9 |

---

## Stratégie et gouvernance 11

|                                                                                                                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Transformer les instances et leur mode de fonctionnement pour intégrer les enjeux planétaires dans les processus de décisions .....                                                    | 12 |
| Engager l'ensemble de la communauté universitaire .....                                                                                                                                | 14 |
| Intégrer le double impératif écologique et social pour évaluer et mesurer .....                                                                                                        | 16 |
| Co-construire une communication responsable à l'échelle de l'établissement et communiquer largement sur les enjeux et les actions en matière de transition écologique et sociale ..... | 18 |
| Réduire l'impact de nos pratiques et modes de fonctionnement .....                                                                                                                     | 20 |
| Construire et promouvoir le numérique responsable.....                                                                                                                                 | 22 |
| Développer les démarches expérimentales et participatives en favorisant l'engagement de tous .....                                                                                     | 25 |
| Coopérer et renforcer les liens avec les citoyennes et citoyens pour s'inscrire dans un territoire en transition.....                                                                  | 27 |
| Agir avec des réseaux locaux, nationaux et internationaux pour faire évoluer les comportements et partager nos pratiques.....                                                          | 29 |

---

## Formation et réussites 31

|                                                                                                                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Rendre l'offre de formation adaptable, souhaitable et socio-écologiquement soutenable .....                                                                      | 32 |
| Intégrer les enjeux de transition écologique et sociale dans toutes les maquettes pédagogiques et les enseignements et former les étudiants .....                | 34 |
| Former à la transition écologique et sociale les actrices et les acteurs de la formation.....                                                                    | 37 |
| Développer et mettre en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques au service de la transition écologique et sociale et adapter les rythmes de la formation ..... | 39 |
| Créer, former et animer une équipe pédagogique « transition écologique et sociale » à l'échelle de l'EPE .....                                                   | 42 |
| Favoriser et soutenir l'engagement socio-écologique de tous les étudiants.....                                                                                   | 44 |
| Valoriser la diversité des parcours des étudiants et des étudiantes et faire de l'orientation un élément de parcours....                                         | 46 |
| Ancrer les formations dans la réalité des territoires et contribuer à les rendre apprenants .....                                                                | 48 |

---

## Recherche et innovation 50

|                                                                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Accompagner les structures de recherche pour mieux intégrer les enjeux de la transition écologique et sociale dans leurs pratiques ..... | 52 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Valoriser la contribution de la Recherche à la transition écologique et sociale.....                                                                                                                                       | 55 |
| Favoriser une recherche responsable et éthique en lien avec les enjeux écologiques et sociaux.....                                                                                                                         | 57 |
| Expérimenter de nouvelles coopérations avec les citoyens et les citoyennes et stimuler, soutenir, valoriser les recherches partenariales et l'innovation répondant aux enjeux de la transition écologique et sociale ..... | 59 |
| Acheter de manière responsable, réutiliser, réparer, recycler - adopter des pratiques durables au quotidien.....                                                                                                           | 62 |

---



---

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| <b>Vie de campus</b> | <b>63</b> |
|----------------------|-----------|

|                                                                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Soutenir et favoriser le développement des mobilités durables et inclusives .....                                            | 64 |
| Placer la nature au cœur des actions de l'université.....                                                                    | 66 |
| Poursuivre une stratégie patrimoniale et énergétique sobre .....                                                             | 69 |
| Avoir des campus connectés aux territoires et ouverts à de nouveaux usages.....                                              | 71 |
| Prendre soin des ressources .....                                                                                            | 73 |
| Rendre accessible à toutes et tous une alimentation saine, peu impactante pour l'environnement et source de lien social..... | 75 |
| Faire des campus des territoires résilients face au changement climatique.....                                               | 76 |

---



---

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| <b>Ressources humaines et politique sociale</b> | <b>78</b> |
|-------------------------------------------------|-----------|

|                                                                                                                                                          |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Repenser l'organisation de travail et les procédures en associant l'ensemble des parties prenantes à l'aune de la transition écologique et sociale ..... | 79 |
| Mettre en place une démarche prospective RH : identifier les compétences nécessaires au service des métiers de demain .....                              | 81 |
| Développer les parcours de formation et de sensibilisation pour favoriser la capacité d'agir en faveur de la transition écologique et sociale .....      | 83 |
| Favoriser et valoriser l'engagement des membres du personnel en faveur de la transition écologique et sociale.....                                       | 85 |
| Porter une politique socialement juste.....                                                                                                              | 87 |
| Glossaire .....                                                                                                                                          | 89 |

# Les engagements de l'université de Rennes

## pour une transition écologique et sociale

---

Le constat est clair et scientifiquement établi : 7 des 9 limites planétaires ont été dépassées. Cela remet en cause l'habitabilité de la Terre et annonce un avenir marqué par l'instabilité, l'incertitude et des inégalités croissantes.

Face à cette situation inédite dans l'histoire de l'humanité, l'Université de Rennes affirme une priorité absolue :

***construire ensemble une Université au service de l'enjeu commun d'habitabilité d'un monde juste, sûr, durable et désirable.***

Telle est la direction claire et partagée pour agir face à l'urgence écologique et sociétale.

En tant qu'établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, l'Université de Rennes a une responsabilité majeure. Elle doit former des générations d'étudiants capables de comprendre les défis du XXI<sup>e</sup> siècle et d'y répondre de manière éclairée, engagée et solidaire. Cet engagement ne peut réussir que s'il est porté collectivement par l'ensemble des membres de la communauté universitaire et l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, organismes de recherche).

C'est dans cet esprit que les établissements fondateurs de l'**Université de Rennes** ont conduit en 2024-2025 leur **Convention de l'Université en Transition**, socle du schéma directeur du Développement Durable et la Responsabilité Sociétale (DD&RSE). Ce cadre stratégique se veut ambitieux, mobilisateur, et fondé sur une confiance partagée – en particulier avec les jeunes, aujourd'hui en première ligne face aux bouleversements à venir.

Ainsi, l'université de Rennes prend un ensemble d'engagements reposant sur six principes fondateurs.

### Nos principes

- **Responsabilité et engagement** : encourager chaque acteur de la communauté universitaire à être un levier de transformation écologique et sociétale.
- **Ouverture et audace** : oser développer les synergies entre disciplines, institutions et territoires pour mieux répondre aux défis contemporains.
- **Éthique et justice sociale** : promouvoir et défendre l'inclusion, la diversité, l'égalité des chances, la solidarité et la fraternité.
- **Esprit critique et pensée complexe** : adopter une approche systémique et transdisciplinaire dans la recherche et l'enseignement afin de décrypter la complexité du réel.
- **Adaptabilité et expérimentation** : expérimenter de nouvelles approches pédagogiques et organisationnelles pour accompagner la transition écologique et sociétale.

- **Robustesse** : s'appuyer sur la robustesse du vivant pour construire des organisations résilientes et respectueuses de la diversité (humaine, institutionnelle, écologique)<sup>1</sup>.

## Nos engagements

- **Faire prendre conscience de nos impacts et les réduire significativement**
  - Réduire l'**empreinte carbone** de l'université en misant sur la sobriété énergétique et les mobilités durables.
  - Développer une **science sobre et régénérative**, dans les pratiques scientifiques.
  - Renforcer les initiatives en faveur **d'une alimentation responsable et d'une meilleure gestion des ressources**.
  - Instaurer un **socle obligatoire de connaissances sur les enjeux climatiques, écologiques et sociaux** dans toutes les formations.
  - **Évaluer systématiquement l'impact** des décisions stratégiques sur la préservation de l'habitabilité de la Terre.
- **Accompagner l'engagement de toute notre communauté**
  - Instaurer une **gouvernance participative** fondée sur l'intelligence collective.
  - Transformer les campus en **espaces vivants, durables et ouverts**, favorisant l'engagement des étudiants et des personnels.
  - **Valoriser l'engagement étudiant** en intégrant les projets à impact environnemental et social dans les parcours de formation.
  - Assurer l'inclusion, **l'engagement** et **l'égalité des chances** en renforçant les dispositifs de reconnaissance de l'engagement, lutte contre la précarité et toutes les discriminations.
  - Favoriser le **lien social**.
- **Croiser les regards**
  - Encourager des approches **interdisciplinaires et transdisciplinaires**.
  - Soutenir une **recherche en interaction** avec les acteurs du changement (sociaux, économiques et politiques).
  - Soutenir **l'émergence d'étudiants-chercheurs**, en incitant à la poursuite d'études doctorales et en intégrant les étudiants dans les dynamiques de recherche.
  - Favoriser l'apprentissage par l'expérience.
  - Offrir à nos étudiants et nos personnels une **diversité de regards sur la transition écologique et sociale**.
  - S'inspirer et tenir compte de la **robustesse du vivant**.
- **Offrir un espace d'ouverture et de coopération**
  - Développer des **collaborations internationales** pour faire émerger de grandes innovations partagées.
  - Ne jamais cesser de **croiser la pluralité des perceptions**, des cultures et des compréhensions des différences.
  - Faire de notre université **un lieu permanent d'accueil et de fraternité**.
  - Porter plus que jamais un **projet humaniste européen face à l'obscurantisme**.
  - Renforcer les liens entre l'université et **son territoire**.
  - Sanctuariser une **recherche libre**.

En affirmant une stratégie partagée, l'Université de Rennes se positionne comme un véritable **laboratoire d'innovation, d'expérimentation, de réflexion et d'action**, basé sur une science libre et ouverte au service des générations présentes et futures et du vivant. Ensemble, nous construisons une université **robuste, ouverte et solidaire**, capable de répondre aux défis d'un monde en mutation.

<sup>1</sup> La robustesse, selon Olivier Hamant, consiste à « *maintenir le système stable (à court terme) et viable (à long terme) malgré les fluctuations*. ». Olivier Hamant - *Antidote au culte de la performance, la robustesse du vivant*. Gallimard, 2023.

# Cap commun

---

*Les membres de la Convention de l'Université en transition ont formulé un cap commun à l'ensemble des axes sur lesquels ils ont travaillé.  
Ce cap est rappelé ci-dessous.*

---

## Enjeu, vision & boussole

La boussole de l'Université de Rennes qui régit toutes ses pratiques est la préservation et la restauration d'un monde juste, sûr et désirable, un monde durablement habitable pour tous les vivants. Cette boussole intègre systématiquement les limites planétaires et la justice sociale.

## Valeurs et principes

L'Université de Rennes incarne dans toutes ses pratiques des valeurs d'ouverture, d'inclusivité, d'empathie, de démocratie et des responsabilités citoyenne et environnementale.

L'Université de Rennes souhaite s'appuyer sur les principes de la robustesse du vivant dans l'ensemble de ses activités. Cela consiste à cultiver la diversité, la coopération, la circularité, la capacité à demeurer adaptable dans le temps, afin de maintenir l'université stable malgré les fluctuations qu'elle subit.

## Approche & méthode

L'Université de Rennes facilite et valorise l'engagement de toutes ses parties prenantes dans le développement de terrains d'expérimentation (en formation et recherche, et également dans ses modes d'organisation et de prise de décision). Elle souhaite devenir une organisation apprenante en s'enrichissant des résultats de ces expérimentations par leur partage et leur documentation.

L'Université de Rennes adopte et promeut des méthodes de coopération fondées sur l'écoute et la confiance dans l'intelligence collective.

# Méthode et philosophie

---

## Méthode

Le plan de transition de l'université de Rennes est le résultat d'un processus de co-construction articulé en deux grandes phases : 1) la convention de l'université en transition et 2) sa traduction opérationnelle par la gouvernance.

1. La convention de l'université en transition s'est tenue d'avril 2024 à janvier 2025 et a rassemblé 150 participantes et participants, représentant la présidence, les directions formation, recherche, administration, des membres du personnels, des étudiantes et étudiants ainsi que des partenaires. Ce parcours de formation-action a permis de s'accorder collectivement sur une vision, une boussole, des valeurs, des principes, une approche et une méthode pour construire une université au service de l'enjeu commun d'habitabilité d'un monde juste, sûr, durable et désirable et de formuler 97 propositions et 22 leviers de redirection.
2. Cette matière première a été reprise, traduite et articulée avec les grands projets, les autres schémas directeurs de l'établissement et le label DDRS par la gouvernance, la direction générale des services et l'appui de la direction de la transition écologique et sociale. Chacun des 5 axes, Stratégie et Gouvernance, Formation et Réussites, Recherche, Vie de campus, Politique sociale et Ressources humaines a ainsi été piloté par un binôme composé d'un Vice-Président et d'un représentant de la DGS et bonifié par des consultations ponctuelles.

## Philosophie

Ce plan de transition s'inscrit pleinement dans l'esprit de la convention de l'université : au-delà du livrable l'objectif est l'engagement de plus en plus solide et partagé des individus et des collectifs qui composent l'écosystème de l'université de Rennes et de ses parties prenantes. Construire des consensus forts, à la hauteur d'enjeux historiques nécessite de prendre du temps pour en gagner, prendre le temps de partager un cadre de coopération, prendre le temps de la formation, prendre le temps de la complexité pour éclairer la diversité des approches et des points de vue et les mettre concrètement au travail. L'écriture de ce plan est une phase de ce processus vivant. La suivante sera sa mise en œuvre selon la même philosophie d'engagement sur les valeurs fortes qui nous rassemblent.



# Stratégie et gouvernance

*« L'établissement s'organise pour atteindre le cap commun. Ses modes de fonctionnement sont fondés sur la co-construction et la responsabilité. La gouvernance incarne la vision et les valeurs du cap. Elle est lisible, visible et à l'écoute de l'ensemble de la Communauté. »*

**Cap formulé par la Convention de l'Université en Transition pour l'axe Organisation et modes de fonctionnement**

Les engagements de la gouvernance sont clairs, la volonté est de travailler à une gouvernance responsable, coopérative et engagée. Cet axe vient faire le lien entre les différents axes du plan et soutenir, accompagner, renforcer les actions des axes *Formation et réussites*, *Recherche*, *Vie de campus* et *Ressources humaines et politique sociale*.

Pour assurer cette approche et permettre des décisions plus inclusives et participatives, trois idées vont permettre de décliner les actions de cet axe :

**Incarner** les transitions écologiques et sociales au travers de nos organisations et processus de décisions pour tenir le cap et imaginer un nouveau cadre de coopération.

**Piloter en responsabilité** et, pour cela, accepter de questionner ses choix, parfois sortir du cadre connu et expérimenter de nouveaux dispositifs prenant de plus en plus en compte les transitions écologiques et sociales (compter ce qui compte, s'adapter voire *s'abstenir de faire* si nécessaire).

**Faire autrement** pour autoriser et faire émerger de nouveaux dispositifs de mobilisation et incarner une co-construction des projets avec les acteurs de l'établissement mais aussi avec les acteurs du territoire et nos partenaires nationaux et internationaux.

## Transformer les instances et leur mode de fonctionnement pour intégrer les enjeux planétaires dans les processus de décisions

Faisant écho aux travaux de la convention, notamment à l'idée de prendre en compte la « *voix de la planète* », cette orientation illustre la volonté de s'aligner avec les ambitions en matière de transition écologique et sociale. Mettre en place ce dispositif permet de travailler à transformer ensemble le mode de gouvernance et ouvrir des nouveaux espaces de participation et coopération.

Soutenir les mobilisations, les projets, donner du temps et de l'espace pour partager sur ce qui existe, célébrer les avancées, s'interroger sur ce qui peut être fait et décider en termes de nouvelles orientations en s'attachant à faire le lien avec les grands projets de l'établissement.

### Objectifs

- Faire évoluer notre mode de gouvernance en donnant une place à la nature et aux générations futures au sein des instances de décision de l'établissement, pour tenir compte mais aussi s'inspirer du vivant.
- Soutenir les évolutions de notre mode de gouvernance en créant une nouvelle instance de suivi du cap de la convention.
- Co-construire un cadre de coopération qui précisera des nouvelles façons de travailler dans et avec les instances.
- Mieux faire connaître les processus décisionnaires de l'université pour permettre à chacun de s'y investir ou de participer aux échanges.
- Former les élus aux enjeux de transition écologique et sociale.
- Créer un temps fort - assises annuelles de la transition - pour donner à voir les avancées de la mise en œuvre du plan de transition.

### Description

Il s'agit, dans cette action, d'**inclure la représentation de la planète et des générations futures dans les instances démocratiques de l'Université.**

Mise en place d'un groupe de travail ad hoc (experts internes et externes) pour formaliser une proposition de mise en œuvre de représentants de la planète au sein des instances de l'Université. Le GT fera également des propositions de mise en œuvre d'une instance plurielle qui sera composée des représentants de la Planète des différentes instances et complétée si besoin à d'autres participants.

Modification des statuts de l'Université après une phase expérimentale.

**Réflexions sur les missions de la Commission TEDS (La commission de la Transition Écologique pour un Développement Soutenable** en impliquant les représentants de la Planète de l'établissement mais aussi les référents des établissements composantes de l'EPE, pour mettre en place une instance **plurielle de suivi du cap de la convention**. La composition de cette instance sera travaillée dans le cadre du GT voix de la planète. En fonction des expérimentations menées dans cette instance, les expérimentations seront partagées dans les autres espaces de décisions et d'arbitrages et pourront accompagner les changements identifiés.

**Évolution du fonctionnement de nos instances** pour traiter les sujets de façon plus participative en vue de garantir leur compréhension et le portage de façon plus large. L'objectif est d'intégrer à nos instances (conseil d'administration, commission recherche,

commission CFVE, conférence des directeurs et doyens, conférence des directeurs des structures de recherche, Conseil stratégique de l'expérimentation, ...) des temps de séminaires ou d'ateliers de co-construction sur une question donnée (sortir des modes uniquement descendants).

**Création de parcours de formation de l'ensemble des élus des instances de décision.** Favoriser l'émergence de communs et consolider collectivement les connaissances et compétences nécessaires à cette nouvelle analyse. Mise en place également d'un module de formation institutionnelle pour les membres du personnel et les étudiants avec pour objectif : susciter des engagements et améliorer la participation à la vie démocratique de l'établissement. Ces modules pourront être co-construits avec nos partenaires comme l'Université Rennes 2.

Organisation des **assises de l'Université en transition** pour engager l'ensemble de la communauté et permettre de faire des propositions d'évolution du plan (une fois par an). Ce temps fort doit permettre de faire le point sur les avancées et donner à voir des perspectives ou évolutions du plan de transition et célébrer les actions et projets. Ces journées sont ouvertes à tous : étudiants, personnels et partenaires (administratif, technique, enseignants, enseignants – chercheurs). Elles permettent de communiquer sur les actions au sein de l'établissement, un espace – temps pour partager les valeurs, les bonnes pratiques et célébrer les engagements de la communauté.

#### Contexte - Repères

- Existence statutaire d'une commission DRS depuis 2021 puis, à partir de 2023, d'une commission TEDS.
- Depuis 2020, des séminaires du conseil d'administration sont organisés afin d'approfondir certain sujet stratégique comme l'immobilier.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 1 an  
Le plan proposé sera mis à jour tous les ans pendant et après les assises.

#### Documents stratégiques en référence

- Statuts et règlement intérieur de l'université.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A3.1, D1.1, D1.3, D2.2, D4.1, D4.3, D4.4, B1.1, B1.2**

## Engager l'ensemble de la communauté universitaire

L'engagement apparaît explicitement dans le cap commun de la convention. L'université souhaite faciliter et valoriser l'engagement de toutes ses parties prenantes. Une communication régulière et partagée autour des enjeux des transitions écologiques et sociales doit être développée pour permettre à la communauté de s'engager.

Le défi de la transition est planétaire et ne peut se traiter à la seule échelle locale. L'université mettra au service de la transition ses partenariats stratégiques européens (dont son université européenne EDUC) et internationaux sur tous les continents. Et ce, tant pour développer ses formations et sa recherche que pour renforcer les liens humains, partager les perceptions du monde et faire valoir ses valeurs.

C'est également par le déploiement opérationnel du plan de transition dans les différentes organisations de l'Université que pourra s'incarner concrètement les ambitions et actions.

Ces engagements doivent être soutenus par un dispositif et des moyens à la hauteur des enjeux.

### Objectifs

- Soutenir les services, les composantes et les laboratoires de recherche dans la mise en œuvre du plan de transition. Les encourager à constituer des réseaux européens et internationaux pour répondre aux défis de la transition.
- Intégrer les enjeux dans les feuilles de routes des composantes de formation et de recherche.

### Description

L'université souhaite **renforcer et structurer les moyens d'accompagnement** pour permettre l'appropriation par tous et rendre possible un engagement fort et durable.

- Création d'une **Direction de la Transition écologique et sociale** (DirTES) ayant des ressources propres pour développer le soutien nécessaire à toutes les forces de l'université engagées dans des actions liées à la transition écologique et sociale. Les missions de cette direction sont notamment de faire évoluer les manières de travailler au profit d'une culture de coopération au sein des équipes et des projets.
- **Structuration des réseaux** pour soutenir les engagements. Il faut repenser les collectifs (formation, recherche, biodiversité, mobilité, ...) pour être en capacité de soutenir les différents services, composantes de formation et recherche (référénts/ambassadeurs et étudiants ambassadeurs) : ces réseaux de personnes très impliquées et motivées doivent permettre de faire le relai de la démarche « transition écologique et sociale » et accompagner les services et les composantes dans la rédaction et le suivi des projets de service et feuille de route (au plus proche du terrain).  
Repenser ce collectif pour que les personnes en charge de créer un « collectif » dans leur propre structure ne soient pas isolées. Ces réseaux doivent devenir des lieux d'entraide, de partage de pratiques et d'échanges sur les problématiques rencontrées. Ces réseaux devront s'articuler avec les établissements-composantes et les

établissements associés. L'objectif est de s'assurer d'un pilotage coordonné des actions.

- Formation de l'ensemble des acteurs de la communauté à travers le plan de formation de l'université et/ou en mutualisant avec nos établissements-composantes et établissements associés. Une partie des acteurs (notamment les fonctions de direction) ont bénéficié du parcours de formation lors de leur participation à la convention de l'Université en transition. De nouveaux temps de formation sont à créer pour co-construire et donner sens aux enseignements tirés de la convention.
- Chaque composante de formation, de recherche et les services devront définir leur feuille de route transition écologique et sociale avec un plan d'actions articulé avec celui de l'université. Ils s'appuieront sur leurs meilleurs partenaires européens et internationaux pour sensibiliser, former les étudiants et compléter leurs compétences en recherche pour répondre aux défis planétaires. Du temps et des moyens d'accompagnement sont à déployer pour sécuriser et rendre possible l'engagement de tous.

#### Contexte - Repères

- Depuis 2019 les ambassadeurs DDRS constituent un réseau. Ils sont des relais au sein de la communauté.
- Création en 2022 du réseau *Laboratoire en transition*.
- Création d'une mission DDRS et MODO (Modernisation de l'organisation) en 2020 puis, réunies en 2025 au sein de la direction de la transition écologique et sociale (DirTES).

#### Temporalité de mise en œuvre

- 1 an  
Pour la nouvelle structuration des ambassadeurs – nouvelle lettre de mission.
- 3 ans  
Pour la formalisation des projets de service et feuilles de route.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **C1.2, A3.2, A3.3, B3.1, D1.2**

## Intégrer le double impératif écologique et social pour évaluer et mesurer

Pour piloter en responsabilité, il est nécessaire de trouver les moyens d'évaluer systématiquement l'impact de toutes les décisions opérationnelles et stratégiques. C'est un engagement fort de la gouvernance de se former pour prendre en compte le double impératif écologique et social dans les décisions à prendre mais également dans les conduites de projets.

### Objectifs

- Travailler sur une démarche de pilotage partagée et proposer de nouveaux indicateurs en prenant en compte les limites planétaires et le plancher social
- Expérimenter une comptabilité environnementale.
- Organiser un collectif des parties prenantes de l'établissement et du territoire pour construire un pilotage partagé des activités.
- L'Université de Rennes, l'une des premières à être labellisée DDRS en 2019 puis renouvelée en 2023, souhaite poursuivre cet engagement en s'appuyant sur le travail national de mise à jour du référentiel DDRS et de ses indicateurs.

### Description

Élaboration d'un **nouvel outil de pilotage et d'aide à la décision permettant de rester dans un espace écologiquement sûr et socialement juste** (nouveaux indicateurs, nouvelles grilles de décisions au lancement et à l'évaluation des projets). Un travail de recherche doit être mené pour s'inspirer et impliquer la communauté aux côtés de la gouvernance sur ces enjeux. Il convient d'expérimenter de nouveaux indicateurs en s'appuyant notamment sur la théorie du Donut et de développer une grille d'analyse environnementale et sociale des projets de l'établissement. Cet outil doit permettre d'estimer les impacts environnementaux et sociaux des projets/actions et de les prioriser en impliquant les équipes et de proposer de nouvelles grilles de décision à tous.

Appui du projet IRIS-E et du Donut Lab avec l'élaboration d'un *portrait Donut* pour le territoire de la métropole de Rennes. Cette étape pourra permettre de prendre en compte des aménités et faiblesses territoriales dans les réflexions de notre établissement. Ce projet participe à la dynamique de transformation du territoire et va se décliner en plusieurs étapes :

- réaliser un état des lieux à la fois citoyen, sensible et scientifique de la métropole de Rennes ;
- élaborer un outil de pilotage et d'aide à la décision pour les acteurs publics ;
- sensibiliser et mobiliser des acteurs de la société civile aux modèles alternatifs de développement économique ;
- expérimenter de façon co-construite et participative pour consolider un espace juste et sûr pour le territoire.

Le travail de prospective participative doit permettre de structurer une démarche se rapprochant d'une « formation-action ». Apprendre ensemble en repensant les modèles et se créer un cadre, des valeurs et des communs partagés.

#### Lancer une expérimentation pour mettre en place une comptabilité environnementale.

- L'obligation d'établir un budget vert dès 2026 va permettre de mettre en place un outil d'évaluation et de pilotage qui doit analyser l'impact des dépenses sur l'environnement. C'est une étape nécessaire.
- En faisant le choix d'intégrer la comptabilité environnementale comme un objectif, une étape supplémentaire, cela permet d'élargir la démarche car elle doit inclure des indicateurs permettant de quantifier la dette écologique, la dégradation des écosystèmes, la consommation des ressources naturelles...

Ces nouveaux outils d'analyse doivent permettre de s'orienter vers des solutions plus sobres et de prendre en compte les spécificités de nos territoires. Ils accompagnent l'établissement pour repenser les modèles, orienter de nouvelles propositions en prenant en compte la double matérialité.

**Priorisation du référentiel DDRS en tant que document de référence « plancher » pour mesurer et évaluer le parcours de l'établissement et contribuer au niveau national à la mesure et au suivi de la trajectoire des établissements de l'ESR.**

Suivi de la labellisation en s'appuyant sur les réseaux de référents pour coordonner les engagements.

Implication au niveau national auprès du collectif porteur du Label.

#### Contexte - Repères

- Label DDRS obtenu en 2019 et renouvelé en 2023.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 5 ans

#### Documents stratégiques en référence

- Référentiel DDRS

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **D2.1, B4.1, D2.3**

## Co-construire une communication responsable à l'échelle de l'établissement et communiquer largement sur les enjeux et les actions en matière de transition écologique et sociale

L'Université de Rennes s'engage dans la construction d'une politique de communication responsable compatible avec ses valeurs : élaboration d'une communication globale sur les enjeux de la transition écologique et sociale valorisant les orientations, les actions et les projets menés par l'ensemble de la communauté avec le soutien de ses partenaires.

### Objectifs

- Co-construire et coordonner une communication responsable visant à réduire les impacts environnementaux et sociaux (responsabilité, sincérité, transparence, écoconception des supports de communication papier et numérique et des événements).
- Communiquer, en cohérence avec l'ensemble des partenaires, sur les enjeux de la transition écologique et sociale.
- Rendre compte des actions conduites par l'établissement liées à la transition écologique et sociale afin d'accompagner la dynamique collective de l'ensemble des parties prenantes.
- Mettre en récit les différents projets, actions de transitions, créer les nouveaux imaginaires pour raconter la coopération et faciliter une communication sincère et enthousiaste.

### Description

L'ensemble de ces objectifs participe d'une communication responsable. C'est un outil concret au service de la démarche de transition écologique et sociale qui permet de :

- mettre en cohérence nos activités de communication avec nos discours ;
- pratiquer une communication de dialogue avec toutes les parties prenantes ;
- limiter les impacts sur l'environnement des actions de communication ;
- redynamiser les équipes autour d'un projet porteur de sens ;
- faire le point sur les coûts inutiles et les impacts sur l'environnement générés par certaines activités (réduction des dépenses superflues qui pourront être réinvesties dans le choix de solutions écologiques).

La conception d'une communication responsable doit impliquer toutes les parties prenantes dans un travail de concertation. Il est proposé de commencer par un premier chantier concret et multi-partenarial : l'élaboration collective (Région Bretagne, Université de Rennes, Université Rennes 2, INSA Rennes, IRIS-E) **d'un guide de l'événementiel responsable** à destination des organisateurs d'événements (personnels, étudiants...). Ce guide proposera des fiches-pratiques permettant de limiter les impacts environnementaux d'un événement (restauration, objets promotionnels, calculateur du bilan de gaz à effet de serre d'un événement etc.). Des actions sont en cours pour s'entourer d'acteurs économiques du territoire qui interviennent déjà dans le cadre d'un événementiel responsable (marché sur les objets promotionnels responsables, entreprises de restauration durable et acteurs de la formation sur le sujet) pour en accompagner la mise en œuvre.

La création de ce guide est une première étape permettant d'engager la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes du territoire et de partager sur le sujet. Cette dynamique sera poursuivie par la mise en place d'un collectif dédié, chargé de rédiger un plan de

communication responsable partagé, et déclinable dans les établissements en fonction des thématiques. La communication doit ainsi être renforcée dans le cadre d'une approche globale et responsable, s'inspirant de la démarche de la convention de l'Université en transition. Elle doit être menée par l'ensemble de la communauté avec le soutien de ses partenaires.

La communication de l'établissement sur les enjeux et sur ses actions en matière de transition écologique et sociale devra s'adapter aux préconisations élaborer dans le cadre de la co-construction du plan de communication responsable. Cette adaptation sera progressive.

Il sera indispensable de dépasser le strict compte-rendu des actions afin de raconter la transition et d'en faire une histoire alternative cohérent<sup>4</sup> et partagée. Il s'agira, comme le préconise *la Fabrique des transitions*, de définir un **dispositif de mise en récit**, d'imaginer ce vers quoi l'on tend : s'inscrire dans une trajectoire pensée sur un temps long, apprendre à communiquer sincèrement à la seule fin de mettre en commun, savoir écouter pour faire émerger des récits alternatifs, raconter la coopération même quand elle est difficile, évaluer la valeur créée y compris celle qui ne se compte pas.

La mise en récit est un outil pour conduire le changement. Cette démarche devra s'accompagner d'outils et de formation.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 3 ans

## Réduire l'impact de nos pratiques et modes de fonctionnement

L'objectif est de contribuer à la trajectoire bas carbone du plan climat biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la recherche, mais également d'aller plus loin en s'autorisant à travailler un nouveau cadre visant à faire tenir notre organisation (ses infrastructures et instrument de gestion) dans les limites planétaires. Explorer la « redirection écologique » pour apprendre à faire autrement.

### Objectifs

- Piloter la trajectoire de décarbonation et de sobriété énergétique.
- Travailler à une politique d'achat ambitieuse en matière environnementale et sociale.
- Remettre en question nos activités pour réduire nos impacts. Utiliser la dynamique d'un travail sur un plan d'adaptation pour venir interroger la qualité et l'impact de nos actions.

### Description

#### Engagement de l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -5% par an.

En accord avec les recommandations du MESR et les objectifs nationaux et internationaux. Trajectoire visée d'ici 2050 d'au minimum -79%.

Implication de la communauté universitaire dans la réduction des émissions de GES, notamment par la proposition d'outils permettant un suivi des émissions à un niveau infra.

Mise en place de groupes de travail sur les thématiques constituant les deux premiers postes d'émissions de gaz à effet de serre de l'établissement : les achats et les mobilités, en vue d'élaborer des stratégies réduisant leurs impacts environnementaux.

#### Formalisation d'une politique d'achats responsables de l'établissement.

Accompagnement à l'intégration, dans les marchés, de clauses environnementales et sociales ambitieuses. Rédaction d'une charte qui aille au-delà des obligations réglementaires existantes pour mettre à disposition de la communauté un modèle équivalent à un SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables) en 3 étapes :

- recensement de toutes les bonnes pratiques au sein des établissements ;
- rédaction d'une politique d'achat ;
- construction d'un document type SPASER.

Travaux à mener sur la rédaction d'un **plan d'adaptation**, qui, en s'appuyant sur nos nouvelles grilles de lecture, pourrait aller jusqu'à s'abstenir de faire<sup>2</sup>. Interroger la réaffectation des moyens pour permettre une transformation progressive de certaines activités. Une des étapes sera de définir les critères au regard des impacts des décisions et projets.

### Contexte - Repères

- Premier bilan carbone en 2009.

<sup>2</sup> « [...] prendre des décisions écologiquement ambitieuses nécessite un changement de paradigme profond, au sens où les administrations sont habituellement jugées sur leur capacité à mener des projets ou des actions. Or, la bonne décision en faveur de la sobriété peut être celle de s'abstenir de faire. C'est pourquoi il paraît intéressant de systématiser à tous les types de projets publics la méthode habituellement utilisée dans le domaine environnemental, la méthode "Éviter, réduire, compenser" [...] complétée d'un volet justice sociale, permettant de mettre sur le même plan les objectifs de réduction des inégalités et les objectifs de préservation des ressources."

Ouvrage collectif du réseau professionnel Le Lierre - *Décider et agir : L'action publique face à l'urgence écologique*. Édition de l'atelier, 2025.

**Temporalité de mise  
en œuvre**

- 5 ans  
Plan de d'adaptation.
- 3 ans  
Politique d'achats et le document équivalent au SPASER.

**Documents stratégiques  
en référence**

- *Plan climat biodiversité et transition écologique de l'ESR.*

**Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition**

**Actions D1.4, D1.5**

## Construire et promouvoir le numérique responsable

Les activités de l'université - formation, recherche, administration - sont déjà très numérisées. La présence du numérique ne cesse de s'accroître et de se renforcer notamment du fait du recours croissant aux technologies et aux usages liés à l'intelligence artificielle. Le numérique est incontournable dans le quotidien de la communauté universitaire, ses bénéfices sont avérés. Mais les impacts environnementaux et sociaux des équipements et des services numériques sont également avérés. L'université doit être un lieu privilégié de réflexion et d'analyse de l'ensemble des impacts et des questions éthiques. Le schéma directeur du numérique (SDN) de l'Université de Rennes accorde une place privilégiée au numérique responsable, intégré au sein du programme 4 du SDN. Une série d'actions y est déjà engagée, essentiellement sur les questions d'impact environnemental et de maîtrise de la consommation du matériel mais aussi sur les questions d'accessibilité des services numériques. Il s'agit de construire une gouvernance du numérique responsable afin d'engager l'université dans une démarche plus large intégrant les questions de sobriété, d'inclusion, de formation et d'éthique.

### Objectifs

- Structurer une gouvernance du numérique responsable.
- Poursuivre l'optimisation des services numériques afin de réduire leur impact environnemental et social et poursuivre la rationalisation du matériel pour en réduire le volume et la consommation.
- Concevoir ou transformer les services numériques afin de les rendre accessibles et inclusifs.
- Informer, sensibiliser, former les utilisateurs aux enjeux du numérique responsable.
- Engager et favoriser les réflexions sur les questions éthiques soulevées par le numérique et particulièrement par l'usage de l'IA générative.

### Description

**Sobriété** afin de permettre une diminution des impacts environnementaux du numérique. L'université a initié, dans le cadre de son schéma directeur du numérique, une série d'actions devant permettre de limiter l'impact environnemental des infrastructures, du matériel et des services : définition d'une politique de dotation visant à maîtriser l'usage des équipements et périphériques numériques, allongement de la durée de vie des équipements (chasses à l'obsolescence, augmentation de la garantie à 7 ans), extinction automatique des équipements, réemploi ou reconditionnement du matériel en fin de vie, déploiement d'un master Linux (permettant de limiter l'obsolescence liée aux mises à hauteur des postes informatiques sous Windows), virtualisation des applications pédagogiques. L'université doit poursuivre ces actions et les amplifier à l'issue des premiers bilans.

Par ailleurs, un travail d'urbanisation du système d'information est engagé et mené en continu afin que les services numériques proposés répondent aux besoins des métiers, tout en garantissant un bon niveau d'interopérabilité, de sécurité, de conformité (RGPD, normes techniques), d'évolutivité, de gouvernance (partage des responsabilités) et de soutenabilité (financière et charge humaine d'exploitation).

La mutualisation des infrastructures (ex : entre les établissements de l'EPE ou avec Eskemm Data pour le domaine de la recherche) est également un axe de travail important qu'il convient de poursuivre pour optimiser l'utilisation de matériel et la consommation énergétique.

**Inclusion et accessibilité** parce que les services numériques peuvent être sources d'inégalités.

L'université poursuit les adaptations permettant la mise en accessibilité de ses sites internet selon le RGAA. Elle s'attache à former les rédacteurs afin que les contenus soient également accessibles. Elle fournit des équipements et logiciels facilitant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Une démarche a été engagée en 2025 afin de structurer un schéma pluriannuel de mise en accessibilité des services numériques (SPAN). Ce SPAN sera décliné en plan d'actions priorisé qui sera suivi par une Gouvernance à mettre en place dans le cadre du programme 4 du SDN.

Afin de lutter contre la fracture numérique l'université met en place un système de prêt de matériel aux étudiants. Renforcé en 2025 avec l'achat de 150 PC portables supplémentaires cet effort doit être poursuivi.

Les nouveaux services numériques sont soumis à une étude préalable pour évaluer leur utilité et leur bonne intégration dans le système d'information. Cela permet une intégration efficiente et évite les déploiements inutiles. Les nouveaux services sont conçus en tenant compte des besoins de tous les utilisateurs, et en coopération avec eux, afin qu'ils soient réellement utilisés, et facilement utilisables. Ce mode de conception centré sur l'utilisateur et ses usages doit être renforcé et complété par les principes de l'écoconception.

**Information, sensibilisation, formation** pour renforcer la transparence et la mettre au service de la capacité à pouvoir faire des choix

D'une manière générale il s'agit d'éclairer les utilisateurs, étudiants et membres du personnel, sur le contexte écologique et social dans lequel nous évoluons, l'importance de s'interroger sur nos pratiques et les moyens d'agir. Au-delà des questions de sobriété numérique il s'agit également, à l'heure de l'IA générative, de former à l'esprit critique pour construire des esprits éclairés capables d'analyser les informations diffusées à grande échelle par les divers canaux numériques.

L'utilisation des services numériques est quotidienne pour tous les membres de la communauté universitaire. Il est utile de fournir aux utilisateurs des informations contextuelles sur les conséquences des usages et les manières de restreindre ses usages ou d'en limiter les conséquences. Cette politique d'information récurrente et contextualisée doit être définie.

Pour toucher un large public, la sensibilisation par l'intermédiaire de fresques (*Fresque du numérique responsable* par exemple) de Mooc (*Mooc Numérique responsable* de l'INR par exemple) ou de *cafés du numérique responsable* peut permettre d'introduire les questions, de susciter des interrogations et d'engager à des modifications de pratiques. L'université favorise et organise l'accès à ces outils. Par ailleurs des publics ciblés (nouveaux membres du personnel par exemple) sont sensibilisés ponctuellement dans le cadre d'interventions régulières.

À la rentrée 2025, les formations de 1<sup>er</sup> cycle doivent intégrer dans leur maquette 30 heures d'enseignement répondant au socle commun de formation à la transition écologique et sociale : des formations spécifiques au numérique responsable pourront y figurer. À ce titre la participation de l'université au réseau des référents « *sobriété numérique de l'ESR* » doit permettre de développer la dynamique de ce type formations au sein de l'établissement.

**Éthique** afin de garantir un numérique souverain et de confiance et de prioriser un numérique au service de l'humain.

Un travail de réappropriation des outils est mené, notamment en favorisant les solutions souveraines et les alternatives open source. La volonté de s'orienter vers des outils et des infrastructures mieux maîtrisés doit permettre de réduire les dépendances et de protéger les données de manière accrue.

Sur toutes les questions du numérique mais en particulier dans le cadre du développement des technologies liées à l'IA et à l'IA générative, il convient d'encourager, de s'impliquer

voire d'organiser les réflexions croisées sur les nouveaux usages pour permettre de nourrir l'esprit critique de la communauté universitaire. En la matière, l'université participe activement à la rédaction de la Charte de l'IA générative nationale pour l'ESR. Elle participe et s'engage dans les initiatives concernant les enjeux du numérique responsable (*Séminaire Numérique soutenable* par le Laboratoire de la fabrique de la pensée critique – INSA, par exemple) ou les enjeux éthiques de l'intelligence artificielle. Elle favorise les initiatives permettant une réflexion commune à l'échelle du territoire et s'autorise à infléchir sa stratégie numérique en fonction de ces réflexions.

#### Contexte - Repères

- Le schéma directeur du numérique inclus depuis 2021 un axe (programme 4) qui intègre pleinement le numérique responsable et plus spécifiquement les questions de réduction de l'impact des services numériques, de réduction de la consommation du matériel et de son recyclage, de mise en accessibilité et de limitation des inégalités d'accès au numérique.
- Depuis 2025, tous les nouveaux arrivants sont sensibilisés par la DSI aux enjeux du numérique responsable.
- Une politique de dotation informatique a été rédigée et partagée avec les composantes et services de l'Université de Rennes afin de définir les principes d'un usage responsable et sécurisé des matériels informatiques.
- Un master Linux a été défini par la DSI pour limiter l'obsolescence des postes informatiques fonctionnels mais trop anciens pour supporter la migration vers le système d'exploitation Windows 11.
- Un processus a été mis en place pour le recyclage et la redistribution des matériels informatiques obsolètes.
- Les équipements (poste de travail, bornes wifi...) présents dans les salles pédagogiques sont programmés pour être éteints s'ils ne sont pas utilisés.
- Une démarche structurée a été initiée pour accélérer la mise en accessibilité des services numériques.
- Une évaluation des nouveaux projets sous l'angle de la cohérence avec la stratégie *Numérique responsable* de l'établissement a été mise en place (à renforcer).
- Une charte d'usage de l'IA générative a été rédigée, co-construite par différents représentants de la communauté, puis votée en CA.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 3 ans

#### Documents stratégiques en référence

- *Schéma Directeur du Numérique.*
- *Schéma pluriannuel de mise en accessibilité des services numériques* (à partir d'octobre 2025).
- *Charte d'usage de l'IA générative.*

## Développer les démarches expérimentales et participatives en favorisant l'engagement de tous

---

Pour expérimenter, créer du lien, « *faire autrement* », il est nécessaire de renforcer les occasions, les dispositifs permettant de fédérer la communauté. Des nombreuses actions doivent être menées : former à la facilitation, développer des lieux propices aux partages, créer une assemblée annuelle pour traiter un sujet sensible ou polémique pour la communauté.

### Objectifs

- Permettre le développement de projets à forte valeur écologique et sociale et encourager les passages à l'action, en faisant évoluer les modèles de mobilisation (budget dédié, lieux d'échanges).
- Créer une culture commune de l'engagement et de la coopération au travers de conventions thématiques, de lieux de ressources, d'échanges. Capitaliser sur les succès et les échecs des expérimentations.

### Description

**Co-construction d'une culture commune de l'engagement.** Créer un cadre pour faire émerger, croiser, connaître et soutenir les initiatives d'engagement des étudiantes, étudiants et personnels à l'établissement. Mais aussi diffuser/partager ces initiatives d'engagement au service du commun par des dispositifs existants ou à créer, favorisant l'action et les montages de projet.

**Mise en débat des thématiques sensibles ou complexes** en créant une assemblée qui traitera un sujet sous l'angle de la transition sociale et écologique. La mise en place d'une assemblée permet de continuer l'expérience de la convention de l'Université en transition par un groupe plus restreint sur une thématique déclarée prioritaire lors des assises annuelles de l'Université en transition. Tous les ans, des membres de la communauté seront amenés à s'emparer d'un sujet lié aux transitions écologiques et sociales via une question et à rédiger des recommandations pour la gouvernance. Cette action s'appuiera notamment sur le réseau Unidelib.

Mise en place d'un **fonds participatif destiné à accompagner des projets** « accélérant » la transition.

**Lancement d'un budget participatif annuel** pour soutenir les projets à forte valeur écologique et sociale. Ce type de dispositif a déjà existé au sein de l'Université. Il convient de prendre en compte les retours sur les dispositifs existants pour proposer de nouvelles modalités pour aller encore plus loin.

**Création d'un lieu d'échanges**, de partage, de ressources, d'expérimentations ouvert à toute la communauté pour favoriser la coopération et les démarches participatives. Cet espace est un levier important pour créer l'opportunité de collaborer et rendre possible l'envie de s'engager.

### Contexte - Repères

- Réseau des tiers lieux.
- Convention de l'Université en Transition.
- Budgets participatifs (pour le personnel : 2021 / pour les étudiants : 2019 et 2025).

Temporalité de mise  
en œuvre

– 3 ans

Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition

Actions **C1.2, D4.2, D3.2, D3.4**

## Coopérer et renforcer les liens avec les citoyennes et citoyens pour s'inscrire dans un territoire en transition

---

L'université souhaite consolider les liens au territoire pour devenir un acteur qui contribue à l'atteinte des différents objectifs. L'Université prend sa place en tant qu'acteur de la formation et de la recherche et multiplie les interactions. Elle s'appuie notamment sur les grands projets structurants comme IRIS-E et s'inspire des pratiques de ses partenaires européens (dont l'Alliance EDUC) et internationaux.

### Objectifs

- Contribuer à l'échelle du territoire, avec l'ensemble des parties prenantes, à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales.
- Être un acteur majeur dans les dynamiques territoriales en participant à la création de nouveaux mécanismes de coopération et de solidarités.
- Repenser les échelles territoriales des coopérations pour développer les liens avec la société civile, les parties prenantes du territoire et permettre le développement de projets à forte valeur ajoutée.

### Description

**Mobilisation** en tant qu'écosystème : s'engager sur le territoire sur les enjeux locaux de notre territoire.

- Cartographie de nos implications dans les réseaux et instances (locales - Métropole, départements, Région).
- Priorisation des interactions et partages pour privilégier les coopérations guidées par les enjeux de transition écologique et sociale, ou travailler à la « redirection » de certains projets.

**Contribution** à l'échelle du territoire en s'engageant auprès des actrices et acteurs du territoire.

- La coopérative des sciences pour la transition (co-construction conduite par IRIS-E et Rennes Métropole) a pour ambition de soutenir et amplifier les actions de coproductions des savoirs au service de la transition des territoires. En favorisant l'interconnaissance et les synergies entre les acteurs publics, socio-économiques et ceux de la recherche. Faire sa part en tant qu'acteur majeur de la formation et de la recherche sur le territoire.
- Imaginer un dispositif permettant de mettre à disposition des compétences propres à l'Université au service d'un projet porté par un ou des acteurs du territoire (mécénat de compétences).

### Ouverture de l'université

- Faire autrement, en commun. Créer de nouvelles opportunités, renforcer les synergies avec le tissu associatif local et prioritairement avec les associations étudiantes.
- Faire vivre un lieu ouvert pour la communauté mais ouvert aux citoyens et citoyennes.
- Faire bénéficier aux citoyens de ses partenariats internationaux pour confronter les perceptions depuis les différents continents du globe et montrer qu'il faut faire face ensemble.
- Faire une place à l'art et aux artistes, à l'échelle des projets/actions pour engager la réflexivité (le faire autrement), à l'échelle de l'établissement pour bénéficier d'un vecteur nouveau de sensibilisation et d'une manière nouvelle d'aborder les sujets. Par exemple : Accueillir des artistes en résidence dans des unités de recherche, au sein des directions administratives et dans les composantes de formation et mettre en place des « *temps sensibles* » pour apporter une compréhension différente du monde et aider à faire évoluer nos postures.

**Temporalité de mise  
en œuvre**

– 3 ans

**Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition**

**Actions D3.1, A5.1, A5.2**

## Agir avec des réseaux locaux, nationaux et internationaux pour faire évoluer les comportements et partager nos pratiques

L'université est impliquée dans de nombreux réseaux nationaux, européens et internationaux. Elle participe à de multiples commissions et groupes de travail par ses activités de recherche et d'enseignement. Des actions sont à mettre en place pour permettre une meilleure lisibilité des actions et coopérations. L'université encouragera et soutiendra en particulier l'engagement de toute sa communauté dans les partenariats européens à travers les programmes européens de recherche et de formation (Erasmus+, Horizon Europe, ...). Il s'agit d'assumer le rôle d'influence dans ces réseaux pour inciter d'autres organisations à s'engager dans un parcours de transformation.

### Objectifs

- S'impliquer dans les réseaux pour co-construire une société responsable, faire sa part, prendre sa place.
- Profiter des opportunités qu'offre son Alliance européenne EDUC et ses partenariats internationaux stratégiques en Asie, en Amérique, en Afrique pour mettre en lien étudiants, enseignants, chercheurs et tout son personnel quel que soit son métier avec des homologues de tous les continents.

### Description

Réalisation d'une cartographie des différents réseaux et implications pour co-construire un plan d'actions d'implication et d'influence.

**Engagement dans le réseau UniC** (*International University Network for Climate Action* - Réseau universitaire international pour l'action climatique) pour soutenir l'émergence des leaders climatiques de demain.

**Implication dans les réseaux pour exercer un rôle d'influence et s'inspirer de nos partenaires européens et internationaux, comme par exemple l'Université européenne EDUC** (*European Digital UniverCity*).

Inviter la communauté à participer aux réseaux pour partager les savoirs et savoir-faire à différentes échelles et contribuer à l'évolution des connaissances et des comportements afin de favoriser l'émergence d'une société responsable.

S'impliquer dans le réseau international *Doughnut Economics Action Lab* qui fédère praticiens, enseignants chercheurs et territoires autour des questions de transformation du modèle socio-économique et enrichir les travaux de la communauté sur la mise en place d'un outil de pilotage et d'aide à la décision.

### Temporalité de mise en œuvre

- 1 an

### Documents stratégiques en référence

- Liste des partenariat, adhésions, mandats, contrats et groupes de travail au niveau national et international.

Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition

Actions **B4.5, B4.4**

# Formation et réussites

*« Toutes les formations rendent les apprenants capables d'agir, de penser et de décider de façon éthique, en déployant une pensée critique et systémique dans une logique de coopération. »*

*Ouverte sur son territoire de vie, l'Europe et le monde, l'université cultive des approches pédagogiques évolutives via l'expérimentation et la participation des apprenants, par des espaces et des temps dédiés. »*

**Cap formulé par la Convention de l'Université en Transition pour l'axe Formation**

« Toutes les formations doivent contribuer à habiter un monde commun, désirable, de façon juste, sûre et durable. »<sup>3</sup>

Le défi qu'ambitionne de relever ce plan de transition des formations est la mise en œuvre à large échelle des grandes compétences de la transition socio-écologique pour adapter les enseignements et les manières de les dispenser. Il s'agit de préparer les apprenantes et les apprenants au monde probable en leur donnant les moyens de faire advenir un monde souhaitable. Les huit grandes actions présentées ci-après dessinent plus des conditions de cheminement vers la vision qu'un plan d'actions figé. Cartographier les vulnérabilités des formations au regard de la boussole de l'établissement pour décliner les adaptations en fonction des disciplines, sensibiliser et former la communauté éducative au sens large à un socle commun de connaissances et de compétences co-construit, transformer les enseignements et les manières de les dispenser, donner l'envie et les moyens aux apprenantes et aux apprenants de s'engager, de s'orienter et de se réorienter en réinterrogeant les critères de réussites, ancrer les enseignements et les pratiques pédagogiques dans la réalité des territoires pour donner du sens et concrétiser l'envie d'agir, constituent donc le terreau permettant à ces transformations d'être collectives, systémiques, engageantes et émancipatrices.

<sup>3</sup> Référentiel de connaissances et de compétences TES de l'Université de Rennes <https://ged.univ-rennes1.fr/nuxeo/site/esupversions/9a9e2a56-453a-4af6-ad3c-c81bcebe7bc7?inline>

# Rendre l'offre de formation adaptable, souhaitable et socio-écologiquement soutenable

Face aux incertitudes et fluctuations du XXIème siècle, l'ensemble des formations (initiales et continues) de l'Université de Rennes doivent intégrer les enjeux de transition écologique et sociale. Il s'agit donc d'évaluer la vulnérabilité de l'ensemble de l'offre et la rendre adaptable et souhaitable, c'est-à-dire choisie et socio-écologiquement soutenable (robuste).

## Objectifs

- Évaluer la vulnérabilité de l'offre de formation au regard de la boussole transition écologique et sociale de l'établissement déclinée au prisme de la formation.
- Piloter et améliorer l'évolution de l'offre de formation dans une logique de robustesse.
- Anticiper l'évolution des compétences souhaitables et socio-écologiquement soutenables.
- Contribuer à la mise en place d'un observatoire des emplois et compétences pour rendre les formations socio-écologiquement soutenables et y participer.
- S'assurer que les partenariats en formation respectent les critères sociaux-écologiques validées par l'université.

## Description

Restaurer l'habitabilité du monde nécessite des transformations majeures dans tous les pans de l'économie et de la société et donc des mutations en termes de métiers et de compétences. De nouveaux métiers seront créés, une majorité sera transformée, certains disparaîtront. Si l'avenir se prépare plus qu'il ne se prévoit, comment préparer aux mieux les futurs professionnels et ceux déjà en exercice qui se forment à l'université ? Les critères à prendre en considération doivent désormais intégrer les limites planétaires qui invitent à repenser nos modes de développement pour contribuer à une économie qui répond aux besoins et enjeux sociaux dans le respect des limites écologiques. Il s'agira notamment de caractériser les futurs besoins en compétences en s'appuyant sur des scénarios scientifiquement construits et socialement justes.

Pour situer les formations au regard de la boussole de l'université et évaluer la vulnérabilité des formations, il convient de définir les critères socio-écologiquement et financièrement soutenables et de les opérationnaliser). Une priorisation pourra être réalisée pour accompagner les formations les plus vulnérables.

L'identification des potentiels décalages des formations avec ces critères permettra de proposer des trajectoires d'évolution et un accompagnement sera proposé aux équipes.

Ce travail d'analyse permet également de mieux repérer et valoriser les formations existantes spécialisées sur les grandes transitions et celles à créer pour poursuivre et amplifier le positionnement stratégique de l'Université de Rennes.

Il convient également d'outiller les responsables de formation et les membres du personnel en charge de l'orientation et de l'insertion en termes d'évolution des métiers, des compétences et des besoins en emplois socio-écologiquement compatibles en contribuant aux travaux d'observatoires et de prospectives (observatoire régionale des parcours et des conditions de vie, France Compétences, Commissariat général au développement durable, branches professionnelles) et du réseau des alumni (ex. d'action : organiser une journée de formation à destination des responsables de formation).

Le choix des partenaires en formation devra intégrer les critères sociaux-écologiques, (voir l'action 3 Intégrer le double impératif écologique et social pour évaluer et mesurer de l'axe Stratégie et gouvernance)

Pour discerner et décider de façon éclairée, les membres de la commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE) seront formés à ces critères socio-écologiques (Voir l'action 1. Transformer les instances et leur mode de fonctionnement pour intégrer les enjeux planétaires dans les processus de décisions de l'axe Stratégie et gouvernance) et un référent de la boussole « *Transition écologique et sociale* » participera à la CFVE.

#### Contexte - Repères

- Le groupe de travail *Formation « transition écologique et sociale »* comprenant des représentants des composantes de l'université utilise depuis juin 2022 l'articulation entre cadrage du socle commun de connaissances et de compétences « transition écologique et sociale » et spécificités disciplinaires pour le déploiement.
- Le groupe de travail formation - Transition écologique et sociale a produit en mai 2025 un référentiel de compétences et de connaissances « transition écologique et sociale » qui permettra aux responsables pédagogiques d'évaluer leur formation avec le soutien des services d'appui (SUPTICE, SFCA).
- L'université participe à l'initiative de l'observatoire régional des parcours, insertion et des conditions de vie en cours de construction avec les 3 autres universités bretonnes, la région et le rectorat.
- Une ingénieure de formation rejoint l'équipe IRIS-E à partir de septembre 2025. Elle pourra soutenir la réalisation d'une cartographie des formations engagées dans les transitions écologiques et sociales déployées à l'échelle des établissements du consortium du projet. Cette démarche poursuivra un double objectif : 1/ valoriser l'offre de formation existante en mettant en lumière ses points forts et sa plus-value 2/ identifier les formations qui requièrent des moyens humains et financiers supplémentaires d'accompagnement pour parfaire leur transformation.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 3 à 5 ans

#### Documents stratégiques en référence

- *Rapport du groupe de travail Formation - Transition écologique et sociale, « Quelles connaissances et compétences pour habiter un monde commun, désirable, de façon juste, sûre et durable ? », juin 2023.*
- *Résultats et analyse de l'enquête Transition écologique - développement durable dans les formations de l'Université de Rennes », juin 2023*
- *Référentiel de compétences et de connaissances de l'Université de Rennes, mai 2025.*

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

**Actions A1.1, A1.2, A5.3, Levier A1, Levier A3, Levier A4**

# Intégrer les enjeux de transition écologique et sociale dans toutes les maquettes pédagogiques et les enseignements et former les étudiants

L'intention de cette action est de rendre les étudiants et les étudiantes capables d'agir, de penser et de décider de façon éthique, en déployant une pensée critique et systémique dans une logique de coopération. Pour cela, ils et elles doivent pouvoir trouver du sens dans ces enseignements et les relier avec leur cursus. L'Université de Rennes a donc choisi de faire de l'intégration du socle commun dans les maquettes pédagogiques un travail coopératif avec toutes les composantes de l'université fortes de leurs spécificités et complémentarités. La coproduction de scénarios d'intégration du socle et d'un référentiel commun de connaissances et de compétences de la transition écologique et sociale permettent à chaque composante de s'assurer que les objectifs en termes d'apprentissage et de monter en compétences sont atteints.

## Objectifs

- Intégrer le socle commun de connaissances et de compétences « transition écologique et sociale » dans toutes les formations de 1<sup>er</sup> cycle en assurant le continuum lycée, 1<sup>er</sup> cycle, master et doctorat.
- Former tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle à un socle commun de connaissances et de compétences « transition écologique et sociale » avec certification obligatoire.
- Faire évoluer les enseignements disciplinaires (L, M, D) au regard des critères socio-écologiques et les articuler avec le socle « transition écologique et sociale ».
- Intégrer les enjeux « transition écologique et sociale » dans l'offre de formation continue.
- Faciliter la capacité à s'engager aux justes endroits et améliorer la lisibilité et la visibilité de l'écosystème Formation « transition écologique et sociale » de l'université et de ses travaux.

## Description

Grâce au pilotage stratégique de l'offre de formation (action 1), l'intégration des enjeux « transition écologique et sociale » se fait à partir du référentiel de connaissances et de compétences « transition écologique et sociale » et selon les principes directeurs (cf. Rapport du GT F-TES, juin 2023) :

- Assumer la responsabilité de la communauté éducative vis-à-vis des étudiants du XXI<sup>e</sup> siècle en proposant une formation à la hauteur du constat produit par la communauté scientifique.
- Garantir la liberté académique des enseignantes et des enseignants.
- Assumer un cadre d'expérimentation, une diversité d'approches et faire confiance aux équipes pédagogiques.
- Transmettre une vision systémique en s'appuyant sur la transdisciplinarité.
- Ancrer les formations dans la réalité des territoires.
- Privilégier des pédagogies actives : apprendre à agir s'apprend en agissant.
- Déployer la mise en œuvre en partant des réalités de terrain des équipes pédagogiques.
- Accompagner, faciliter et outiller les transformations de formations.
- Reconnaître et valoriser l'engagement des acteurs et actrices de la communauté éducative.

- Mobiliser avec discernement un numérique sobre et responsable dans la pratique d'enseignement.
- Coopérer et favoriser les coopérations (étudiant·es, enseignant·es-chercheurs·euses, personnel, territoires – à l'Europe et à l'international –, monde socio-économique).

Une attention particulière est portée sur l'importance d'initier les enseignements à la transition écologique et sociale par une problématisation systémique des enjeux (cf. partie introduction du socle de connaissances).

L'intégration des enjeux de transition dans les enseignements disciplinaires peut être envisagée par l'identification de sujets de tensions et de controverses qui traversent les disciplines et les débouchés des formations au prisme de scénarios prospectifs scientifiques (GIEC, IPBES, ADEME) et en relation avec les analyses et recommandations produites dans l'action 1. Ces controverses pouvant devenir elles-mêmes des activités pédagogiques très riches permettant de monter en compétences.

Plusieurs chantiers à poursuivre ou lancer viennent en support de cette action :

- L'inscription des enseignements du socle « transition écologique et sociale » dans le continuum lycée, licence, master, doctorat
- Le déploiement d'un test de positionnement à l'entrée et en fin de 1<sup>er</sup> cycle. En partenariat avec les acteurs du secondaire, un test de positionnement à l'entrée en 1<sup>er</sup> cycle permettra de situer les nouveaux entrants au regard du référentiel « transition écologique et sociale » et de pouvoir adapter la pédagogie en partant de leurs représentations et de leur niveau de volonté et capacité d'action.
- La mise en place d'une certification obligatoire « transition écologique et sociale » de l'Université de Rennes

La cartographie des différents acteurs engagés dans l'intégration des enjeux de la transition écologique et sociale dans les formations sera poursuivie, rendue plus lisible et dynamique. Elle permettra de se repérer et de s'engager plus facilement. Les rôles, missions et inter-connexions des différents groupes et collectifs seront facilement accessibles. Pour cela, le développement du Rhizome (espace de ressources techno-pédagogiques pour la communauté enseignante) sera poursuivi et les entrées au niveau du site internet de l'établissement et de l'intranet seront créés. L'identification de responsables Formation « transition écologique et sociale » dans chaque composante sera consolidée.

Cette action sera au cœur de la future lettre de cadrage de l'offre de formation.

## Repères

- De 2021 à 2024, plus de 7000 étudiantes et étudiants de 1<sup>er</sup> cycle suivent un enseignement sur les objectifs de développement durable (MOOC ODD d'UVED).
- En juin 2023, le GT Formation « transition écologique et sociale » remet son 1<sup>er</sup> rapport à la gouvernance qui propose une analyse de l'enquête conduite auprès des responsables pédagogiques sur l'intégration des enjeux de la transition écologique et sociale dans les maquettes et formule 12 recommandations pour enseigner les transitions écologiques et sociales à l'Université de Rennes.
- En 2023, l'université contribue activement à la conception du socle S3C d'UVED.
- En février 2024, le GT Formation « transition écologique et sociale » remet son deuxième rapport « *Synthèse des ateliers de prototypage pour l'intégration du socle TES dans les formations* » qui présente 3 scénarios co-construits avec les composantes pour l'intégration du socle commun.
- En 2023, l'Université de Rennes est partenaire du forum des métiers à impact Séisme et plusieurs milliers d'étudiantes et d'étudiants y participent désormais. Pour certaines et certains, cette participation est intégrée au socle « transition écologique et sociale ».
- En 2024, 2025, toutes les composantes ont identifié un ou des pilotes d'intégration du socle « transition écologique et sociale » et ont expérimenté une mise en œuvre du socle en lien avec leur contexte.
- En janvier 2025, lancement du cycle de conférences « *les voix de la redirection* » (recommandation 5).
- En mai 2025, le GT Formation « transition écologique et sociale » remet son troisième rapport « *Référentiel de compétences et de connaissances TES de l'Université de Rennes* ».

- En juin 2025, le GT Formation « transition écologique et sociale » met en ligne le Rhizome, l'espace de ressources techno-pédagogiques de la transition écologique et sociale (recommandation 9).
- À la rentrée 2025, toutes les formations ont identifié au moins 3 ECTS et 30 heures d'enseignements pour couvrir le socle de connaissances et de compétences « transition écologique et sociale ».
- En 2025, l'Université de Rennes est partenaire du projet Climasco (CMA) porté par l'*office for climate education* de l'UNESCO pour former les enseignantes et les enseignants à l'éducation au changement climatique.
- Depuis 2023, IRIS-E soutient le financement d'initiatives de formation engagées dans les transitions écologiques et sociales – dont certaines sont intégrées au socle « transition écologique et sociale ».
- L'observatoire des sciences de l'environnement de Rennes (OSERen) a été missionné en 2023 par le CNRS pour la formation des cadres de la fonction publique aux enjeux de la transition environnementale Temporalité de mise en œuvre.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 1 à 3 ans

#### Documents stratégiques en référence

- *Rapport du groupe de travail Formation - Transition écologique et sociale, « Quelles connaissances et compétences pour habiter un monde commun, désirable, de façon juste, sûre et durable ? », juin 2023.*
- *Référentiel de compétences et de connaissances de l'Université de Rennes, mai 2025.*

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A1.2, A1.3, A1.4, A2.1, A3, A4.1**

## Former à la transition écologique et sociale les actrices et les acteurs de la formation

Former les étudiantes et les étudiants et plus globalement les apprenantes et les apprenants aux enjeux de la transition écologique et sociale implique de sensibiliser tout le corps enseignant et les membres du personnel d'appui à la pédagogie (équipe pédagogique étendue) et de former plus spécifiquement celles et ceux qui vont enseigner le socle commun de connaissances et compétences « transition écologique et sociale ».

### Objectifs

- Sensibiliser tous les enseignants, enseignants-chercheurs et membres du personnel d'appui à la formation au socle commun de connaissances et de compétences « transition écologique et sociale ».
- Former tous les enseignants et enseignants-chercheurs en charge de l'enseignement du socle de connaissances et compétences « transition écologique et sociale » en mettant l'accent sur les postures d'enseignement, la place du développement de l'esprit critique, les approches pédagogiques actives permettant un passage à l'action éthique avec le souci du bien commun et de la coopération.
- Créer et animer des communautés de pratique et des cercles apprenants dans la communauté éducative entendue dans son acception large.

### Description

L'Université de Rennes place au cœur de sa stratégie de sensibilisation et de formation à la transition écologique et sociale pour son personnel et plus spécifiquement pour sa communauté enseignante l'ambition de créer des collectifs engagés et reliés pour devenir une organisation apprenante ouverte sur ses territoires. Le socle de connaissances de sensibilisation à la transition écologique et sociale repose sur celui proposé aux étudiantes et étudiants de 1<sup>er</sup> cycle incluant les thématiques du changement climatique, de la biodiversité, des ressources, de la transition juste et de l'équité sociale. La formation des enseignantes et enseignants, qui enseignent la transition écologique et sociale au 1<sup>er</sup> cycle, approfondit ses sujets et l'Université de Rennes adopte le parti pris de s'appuyer résolument sur le développement des compétences « transition écologique et sociale » formalisé dans un référentiel co-construit et sur l'encapacitation de ses formatrices et formateurs à partir des freins et leviers repérés sur le terrain : légitimité à enseigner, postures d'enseignement, comportement face à l'éco-anxiété, questions socialement vives, esprit critique, approche systémique.

Cette encapacitation est soutenue par un ensemble de ressources :

- Création et animation d'un réseau de collectifs apprenants (alumni des cohortes d'enseignantes et d'enseignants ayant suivi le parcours formations, référents Formation « transition écologique et sociale » des composantes, membres de l'équipe pédagogique inter-composante)
- Création et animation d'un centre de ressources techno-pédagogiques de la transition écologique et sociale
- Pérennisation et évolution du parcours de formation « *enseigner la TES à l'Université de Rennes* »
- Création et animation de parcours hybrides de sensibilisation des équipes pédagogiques étendues
- L'intégration des compétences de la transition écologique et sociale et leur valorisation dans les profils de postes lors des campagnes d'emplois (BIATSS, E, E/C) et dans les carrières (Action 1. Renforcer les recrutements en faveur des transitions écologiques et sociales et fidéliser de l'axe Politique Sociale et Ressources humaines)

## Contexte - Repères

- 2022 : Formation des ingénieurs et des ingénieurs pédagogiques et de formation (SUPTICE, SFCA).
- 2023 : Sur cette thématique, le GT Formation « transition écologique et sociale » formule plusieurs recommandations dans son premier rapport, notamment : Créer et animer un réseau de référents formation « transition écologique et sociale » (au niveau de l'EPE), programmer, référencer et partager un cycle de conférences, tables rondes, écoles d'été sur la transition écologique et sociale, créer, former et animer un groupe d'enseignants / formateurs « transition écologique et sociale ». Créer et animer un centre local de ressource pédagogiques et la TEDS.
- 2024/2025 : lancement de la 1ère cohorte du parcours de formation « *Enseigner la TES à l'Université de Rennes* » pour 30 enseignants et enseignants-chercheurs. Il s'agit d'un parcours entièrement en présentiel en 8 sessions, développé avec le soutien du projet IRIS-E.

## Temporalité de mise en œuvre

- 1 à 3 ans

## Documents stratégiques en référence

- *Rapport du groupe de travail Formation - Transition écologique et sociale, « Quelles connaissances et compétences pour habiter un monde commun, désirable, de façon juste, sûre et durable ? », juin 2023.*

## Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

### Actions **A2.1**

## Développer et mettre en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques au service de la transition écologique et sociale et adapter les rythmes de la formation

Comment rendre les apprenants et les apprenantes capables d'agir, de penser et de décider de façon éthique en déployant une pensée critique dans une logique de coopération ?

Disposer des connaissances de base établissant les constats scientifiques de l'urgence et de l'ampleur des enjeux, en avoir une vision systémique sont des conditions indispensables mais non suffisantes. Décider et agir en responsabilité implique de pouvoir mobiliser ces savoirs en situation et donc d'y adjoindre savoir-faire, savoir être et aussi devoir, vouloir et pouvoir agir.

Il convient donc de promouvoir et de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques qui permettent très concrètement de conscientiser par l'expérience ce qu'habiter le monde de façon juste, sûre, durable et désirable signifie, y compris dans une dimension interculturelle européenne et internationale. Ces pratiques offrent la possibilité aux étudiantes et aux étudiants d'interroger leur place et rôles, rapports à eux-mêmes, aux autres et au monde dans lequel elles/ils vivent, de coopérer entre eux et avec d'autres parties prenantes (vivant humain et non humain), de démontrer leur esprit critique et leur capacité à interroger leurs propres croyances et savoirs, de co-construire des scénarios et de se projeter dans futurs souhaitables (cf. référentiel de compétences et de connaissances « transition écologique et sociale »).

Réussir cette action nécessite de déployer des pédagogies actives, relationnelles, transformatives, inter et transdisciplinaires, connectées à la réalité des territoires et d'adapter les rythmes de la formation. Elle nécessite aussi la confrontation à d'autres perceptions du monde. L'université offre aux étudiants et leurs enseignants des opportunités multiples d'y parvenir grâce à ses partenariats sur tous les continents.

Deux actions sont des conditions importantes de succès de cette action : « *Former à la transition écologique et sociale les actrices et les acteurs de la formation* » et « *Ancrer les formations dans la réalité des territoires et contribuer à les rendre apprenant* ».

## Objectifs

- Intégrer les spécificités des pédagogies de la transition dans l'accompagnement à la création ou à la refonte des maquettes pédagogiques.
- Déployer au moins une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) en 1<sup>er</sup> cycle intégrant des compétences de la transition écologique et sociale décrites dans le référentiel de compétences et de connaissances « transition écologique et sociale » de l'établissement.
- Créer un ou des temps communs entre formations de disciplines différentes, idéalement de composantes/collegia voire d'établissements composantes ou partenaires différents.
- Permettre à tous les étudiants et étudiantes de faire l'expérience de la découverte de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes.

## Description

Réussir cette action nécessite de trouver des voies d'implémentation conciliant plusieurs défis : celui des grands effectifs d'étudiants (notamment en 1<sup>er</sup> cycle), celui de la mobilisation d'une pédagogie qui accorde une grande importance à la qualité relationnelle (enseignant-enseignant, enseignant-étudiants, étudiant-étudiant) et donc des accompagnements humains le permettant, celui de disposer d'espace-temps en commun entre les formations pour rendre possible l'interdisciplinarité, celui de renforcer les possibilités de personnalisation des parcours des étudiantes et des étudiants tout en développant leurs compétences de coopération et de co-construction de communs et enfin de celui de recourir à bon escient et de façon raisonnée à des outils numériques responsables et durables.

### **Chantiers en cours ou à lancer pour atteindre les objectifs de cette action.**

Création et animation de communautés apprenantes « *enseigner la TES* » à l'échelle de l'EPE (voir aussi actions 3 et 6).

Contribution aux réseaux locaux (site rennais, Bretagne) et nationaux sur l'enseignement de la transition écologique et sociale (pédagogie, didactique, contenus).

Accompagnement des équipes pédagogiques dans le déploiement d'une SAE intégrant les transitions écologiques et sociales en 1<sup>er</sup> cycle.

Adaptation des modalités d'évaluation des étudiants et des enseignements en tenant compte :

- des critères de réussites pour qu'ils soient alignés avec la boussole « transition écologique et sociale » commune ;
- de la place des technologies et notamment des IA génératives ;
- des compétences « transition écologique et sociale » à enseigner ;

-Création d'activités virtuelles ou hybrides avec des étudiants de tous les continents en s'appuyant sur les partenariats internationaux de l'Université.

Intégration la découverte de la biodiversité commune (sur les campus) aux parcours de formation des étudiantes et étudiants.

Faciliter l'intégration dans les maquettes pédagogiques et/ou la valorisation de dispositifs type challenges, conventions étudiantes.

## Contexte - Repères

- L'équipe pédagogique intercomposante (EPIC) explore et expérimente depuis 2023 des pédagogies adaptées à l'enseignement de ces enjeux en lien avec les participantes et les participants du parcours de formation « *enseigner la transition écologique et sociale à l'Université de Rennes* »

## Temporalité de mise en œuvre

- 3 ans

## Documents stratégiques en référence

- *Rapport du groupe de travail Formation - Transition écologique et sociale, « Quelles connaissances et compétences pour habiter un monde commun, désirable, de façon juste, sûre et durable ? », juin 2023.*
- *Rapport du groupe de travail Formation Transition Écologique et Sociale « Synthèse des ateliers de prototypage pour l'intégration du socle TES dans les formations », février 2024.*
- *Schéma directeur de la vie étudiante, 2.1 Adapter et s'adapter aux temps des étudiants, p50.*
- *Référentiel de compétences et de connaissances de l'Université de Rennes, mai 2025.*

## Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A2.1, A1.2, A1.3, A1.4, A1.5, A2.1, A2.2, A4.3**

## Créer, former et animer une équipe pédagogique « transition écologique et sociale » à l'échelle de l'EPE

Par nature transdisciplinaire et systémique, la formation aux enjeux de la « transition écologique et sociale » nécessite pour les enseignantes et les enseignants de relever plusieurs défis de concert, notamment se sentir légitime pour enseigner des savoirs en dehors de son champ strict d'expertise, pouvoir adopter des postures d'enseignement adaptées, pouvoir faire face à l'éco-anxiété. L'université souhaite s'appuyer sur une organisation connue et éprouvée, celle d'équipe pédagogique. La spécificité de l'équipe pédagogique envisagée ici tient notamment à son caractère pluridisciplinaire, pluri-composantes, voire pluri-établissements. Elle est aussi entendue dans son acception large, c'est-à-dire composée d'enseignant·e·s, d'enseignant·e·s-chercheur·e·s, chercheur·e·s, d'ingénieur·e·s pédagogiques et/ou de formation.

### Objectifs

- Créer, former, animer une équipe pédagogique dédiée à l'enseignement des connaissances et des compétences de la transition écologique et sociale à l'échelle de l'Université de Rennes et de ses établissements composantes, garante de la cohérence du socle et de son amélioration continue.

### Description

Les missions pressenties pour cette équipe pédagogique pluridisciplinaire composée d'enseignants, d'ingénieurs pédagogiques, de chargés d'insertion professionnelle sont :

- participer à l'enseignement du socle dans les différentes composantes ;
- contribuer au design pédagogique des enseignements du socle commun de connaissances et de compétences de la transition écologique et sociale ;
- participer à la qualification et à la création de ressources d'enseignement de la transition écologique et sociale
- être une communauté de pratiques (retours d'expériences, co-développement) et ainsi améliorer et faire vivre le référentiel de connaissances et de compétences de la transition écologique et sociale.

Cette équipe est une ressource pour les composantes et ne se substitue pas à l'action de celles-ci. L'intention étant bien que chaque composante intègre ces enjeux et les relie aux disciplines.

Plusieurs conditions rendent opérante cette action :

- être animé par un ou une responsable pédagogique ;
- disposer de temps valorisés et reconnus (temps de formation, temps d'équipe, temps d'enseignement) ;
- couvrir le spectre des thématiques du socle de connaissances (enjeux, changement climatique, biodiversité, ressources, transition juste et équitable) et des compétences « transition écologique et sociale » (systémique, éthique, coopération, esprit critique) ;
- disposer de moyens humains (CPP, LRU, heures référentiel, décharge d'enseignement, soutien grands projets) (Action 1. Renforcer les recrutements en faveur des transitions écologiques et sociales et fidéliser de l'axe Politique Sociale et Ressources humaines).

## Contexte - Repères

- L'équipe pédagogique s'appuiera sur l'expérience conduite en 2024/2025 par le groupe EPIC (Équipe Pédagogique Inter Composante) qui a conçu et testé des séquences pédagogiques sur le périmètre du socle de connaissances « transition écologique et sociale ». Sa version 2, à l'échelle de l'Université de Rennes pourra intégrer un ou une représentante de l'équipe opérationnelle d'IRIS-E pour favoriser la coopération ainsi que la mutualisation entre les initiatives portées par les enseignant·e·s, les ingénieur·e·s pédagogiques, les chargé·e·s d'insertion professionnelle, leurs moyens et ceux d'IRIS-E à l'échelle du site rennais.

## Temporalité de mise en œuvre

- 1 an

## Documents stratégiques en référence

- *Rapport du groupe de travail Formation - Transition écologique et sociale, « Quelles connaissances et compétences pour habiter un monde commun, désirable, de façon juste, sûre et durable ? »*, juin 2023. Recommandation n°6, p33.

## Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A1.2, A2.1**

## Favoriser et soutenir l'engagement socio- écologique de tous les étudiants

L'engagement de toutes ses parties prenantes est au cœur de la stratégie de transition de l'université. Il y a de multiples possibilités et chemins d'engagement socio-écologique. L'université souhaite favoriser, reconnaître et valoriser cette diversité d'engagements et les mettre en synergie pour accélérer l'effectivité des transformations.

Les deux premières conditions de l'engagement résident dans le vouloir et le pouvoir agir. En mobilisant savoirs, savoir-faire et savoir-être, l'engagement permet ainsi de donner du sens, du courage et de sortir de l'inaction que la hauteur et l'urgence des enjeux engendrent souvent. L'engagement des étudiantes et étudiants est donc soutenu et reconnu comme un élément clé des parcours de formation. Devenir une organisation apprenante dans un territoire apprenant nécessite de pouvoir documenter simplement et utilement les initiatives ou propositions d'initiatives, de les relier, et de permettre aux successions de cohortes d'étudiants de les enrichir.

Cette action est aussi au cœur du schéma directeur de la vie étudiante (SDVE), axe 3 : « *Une université de l'engagement pour des étudiantes et des étudiants, citoyens* ».

### Objectifs

- Créer et animer une plateforme de documentation, d'évaluation et de mise en œuvre de projets étudiants intégrant les enjeux de la transition écologique et sociale.
- Mettre en place un processus unique de valorisation de l'engagement étudiant (VEE) et intégrer les activités de transition écologique et sociale comme une activité valorisable dans la charte de l'engagement.
- Mettre à disposition des étudiantes et des étudiants, des associations étudiantes, des élus et ambassadeurs étudiants un ensemble de ressources, d'outils et de formations pour soutenir et accompagner leurs projets/missions d'engagement « transition écologique et sociale » (cf. action 3.2, p. 62 du SDVE « *Promouvoir et reconnaître l'engagement étudiant* »).
- Renforcer la prise en compte des enjeux socio-écologiques (éco-anxiété, précarité, égalité de genre, santé, bien-être) dans l'écoute et l'accompagnement des étudiantes et étudiants par le service santé des étudiantes et des étudiants (SSE) et le Pôle Vie étudiante (PVE).

### Description

Pour outiller et compléter la mise en œuvre des actions prévues dans le *schéma de la vie étudiante* (SDVE), l'université propose :

- De mettre en place et d'animer une plateforme de documentation, d'évaluation et de mise en œuvre de projets étudiants intégrant les enjeux de la transition écologique et sociale de : 1) repérage des projets étudiant-e-s émanant d'UE, de challenges, d'associations, des ambassadeurs de la transition écologique et sociale, 2) de

documentation pour capitaliser et accroître l'apprenance de l'organisation, 3) d'évaluation des possibilités de mise en œuvre en tenant compte des critères socio-écologiques et économiques de la boussole commune et 4) d'accompagnement des projets réalisables dans leur mise en œuvre de projets à impact émanant d'UE ou de challenges, d'associations étudiantes ou des ambassadeurs de la transition écologique et sociale. Ce chantier est co-construit par la Direction de la transition écologique et sociale et le Service orientation insertion entrepreneuriat.

- De créer des openbadges certifiant l'engagement « transition écologique et sociale » et les compétences acquises.
- De contribuer à la conscientisation des compétences acquises (réflexivité) des étudiantes et des étudiants grâce au déploiement d'un journal de bord « *En transition* ».
- D'identifier les lieux et les parties prenantes en interne et externe à l'université qui favorise la mise en œuvre de projets à impact (forum séisme par exemple).
- D'accompagner les équipes pédagogiques pour la reconnaissance de ce type d'engagement (réalisation d'un guide).
- De renforcer et d'animer un réseau d'étudiants ambassadeurs de la transition écologique et sociale, de le relier aux autres ambassadeurs étudiants (BRIO, relais info) et aux associations étudiantes.
- De faire le lien avec les pratiques sportives, culturelles, artistiques des étudiantes et des étudiants.

#### Contexte - Repères

- Cette action est reliée au *schéma directeur de la vie étudiante* et notamment les objectifs :  
3.2 « *Promouvoir et reconnaître l'engagement étudiant* » à travers les sous objectifs : *Donner l'idée et l'envie de s'engager (semaine de l'engagement, midi de l'engagement) avec prise en compte des enjeux de TES*», « *Outiller et créer un lien entre étudiants engagés (boîte à outils, formations, événements)*»;  
3.3 « *Favoriser le pair à pair à travers l'emploi étudiant* », Renforcer la prise en compte des enjeux de transition dans les critères de financement des projets (déjà valorisée dans la charte FSDIE (*fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes*)).
- Le *schéma directeur de la vie étudiante* affirme la nécessité de promouvoir et de reconnaître l'engagement étudiant et de renforcer la prise en compte des enjeux de transition dans les critères de financement des projets.
- Mise à disposition des étudiantes et des étudiants de l'Université de Rennes (via le projet IRIS-E) de ressources sur les enjeux climatiques et possibilité de financement de projets via un appel à projets annuel du réseau international des jeunes leaders climatiques (UniC) porté par l'Université de Laval, Canada.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 1 à 3 ans

#### Documents stratégiques en référence

- *Schéma directeur de la vie étudiante*, Université de Rennes, 2024.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A1.6, A3.1, A3.2, A3.3, A4.2**

## Valoriser la diversité des parcours des étudiants et des étudiantes et faire de l'orientation un élément de parcours

Accompagner les étudiantes et les étudiants et plus généralement les apprenantes et les apprenants à s'orienter et trouver du sens dans leur vie personnelle et professionnelle est une des missions clés que s'est assignée l'Université de Rennes. Le cœur de cette action est d'intégrer les enjeux de transition écologique et sociale dans cet accompagnement à l'orientation et à la réorientation et dans la ré-interrogation des critères de réussites. Étudiantes et étudiants doivent pouvoir opérer leurs choix individuels, éclairés de façon éthique, systémique et orientés vers le bien commun. S'orienter est une compétence à part entière, elle doit donc faire partie intégrante des cursus et se déployer tout au long de la vie (FTLV - Formation tout au long de la vie).

### Objectifs

- Permettre aux étudiantes et aux étudiants de questionner et d'outiller leur orientation au prisme de leur sensibilité écologique et sociale.
- Intégrer aux maquettes pédagogiques les possibilités de réorientation au cours de la première année. Développer des structures de formation rendant possibles les réorientations. Par exemple, créer un semestre d'orientation pour tous.
- Intégrer les compétences d'orientation et de transition écologique et sociale dans un journal de bord « *en transition* ».
- Améliorer le continuum lycée – 1<sup>er</sup> cycle – master dans l'intégration du socle commun « transition écologique et sociale ».

### Description

Le Service orientation insertion entrepreneuriat (SOIE) propose plusieurs dispositifs permettant aux étudiantes et étudiants de s'orienter et de construire leur avenir. En synergie avec la direction de la transition écologique et sociale, ces dispositifs vont renforcer l'intégration des enjeux de la transition écologique et sociale.

Le partenariat avec le forum Séisme sera pérennisé et proposé comme une ressource pour les équipes pédagogiques afin de nourrir des scénarios d'intégration des enjeux de la transition écologique et sociale adaptés aux disciplines et aux futurs métiers. Il permet de faire connaître les structures et organisations engagées du territoire (stages, recherche d'emploi, découverte de métiers de la transition)

En s'appuyant sur les expériences du dispositif ORA (S'orienter, Réfléchir, Agir), du processus en 3 temps « *Réussir sa réorientation* » proposée par le SOIE (réorientation précoce, réorientation en S2, réorientation à la rentrée prochaine) un chantier sera ouvert pour y intégrer les enjeux de la transition écologique et sociale et valoriser concrètement les réorientations.

Les étudiantes et les étudiants seront invités à documenter leur cheminement de transition et d'orientation personnelle et professionnelle et, par une démarche réflexive, à conscientiser l'acquisition des compétences « transition écologique et sociale » (1. Éthique et responsabilité, 2. Systémique, Complexité et robustesse, 3. Esprit critique, 4. Prospective, 5. Coopérer et agir collectif) par le déploiement d'un journal bord « *en transition* » et l'articulation avec le référentiel CASO (compétences à s'orienter) développé dans le cadre du projet BRIO (Bretagne réussite information orientation).

Les réseaux des ambassadeurs étudiants auprès des lycées, des étudiants relais santé (ERS) et des ambassadeurs pour la transition écologique et sociale seront interconnectés

La structuration majeure/mineure sera améliorée pour permettre d'initier des réorientations.

#### Contexte - Repères

- Projet BRIO.
- Cordée de la réussite.
- Ambassadeurs étudiants auprès des élèves de lycée et ambassadeurs de la transition écologique et sociale étudiants.
- Partenariat avec le forum des métiers à impact Séisme depuis 2023.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 1 à 3 ans

#### Documents stratégiques en référence

- *Schéma directeur du handicap 2022-2027.*

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A1.2, A2.1, A4.3, A4.3, A4.4**

## Ancrer les formations dans la réalité des territoires et contribuer à les rendre apprenants

Donner du sens et du pouvoir d'agir aux étudiantes et aux étudiants passe notamment par un ancrage des formations dans la réalité des territoires (entendus ici au sens de territoires de subsistance). Cela nécessite de permettre aux enseignantes et enseignants de pouvoir aller vers des espaces partagés (tiers-lieux) existants sur ces territoires (université « *hors les murs* »).

La création d'un tiers lieu autour des enjeux de transition écologique et sociale à l'université (université ouverte et inclusive) permettra d'expérimenter de nouvelles approches pédagogiques, de rendre plus concrets les apprentissages, de déployer une pédagogie par projet pluri-acteurs. Il s'agit de déployer une pédagogie ancrée dans les contextes, tout en s'ouvrant à l'universel et à la diversité des cultures (cf. action 4).

### Objectifs

- Permettre aux composantes de formation et aux équipes enseignantes d'intégrer dans leurs maquettes pédagogiques des enseignements ancrés dans la réalité des territoires et de ses acteurs internes (étudiantes et étudiants, personnels enseignants, de recherche, administratifs et techniques) et externes (citoyennes et citoyens, entreprises, acteurs et actrices socio-économiques, institutions et collectivités) en cohérence avec le socle de compétences et de connaissances de l'université.
- Développer un lieu d'échanges et d'expérimentation permettant de mettre en œuvre les approches pédagogiques promues (action 4), d'offrir des espaces ressources en lien avec la transition écologique et sociale, ouverts à toutes et tous et valorisant les initiatives citoyennes, associatives, territoriales.

### Description

**Pour construire une université apprenante dans un territoire apprenant il est nécessaire de s'interroger** sur les espaces, les temps, les processus et les projets concrets permettant de rendre effective la coopération des actrices et acteurs des territoires.

Les actions suivantes seront engagées :

- Repérer les tiers lieux des territoires engagés sur les enjeux de transition écologique et sociale en lien avec le portail des tiers-lieux de l'université
- Permettre aux acteurs et actrices internes (étudiantes et étudiants, personnels enseignants, de recherche, administratifs et techniques) de participer à ces tiers-lieux et de les intégrer dans certains de leurs projets. Concernant plus spécifiquement l'axe Formation et Réussites, cela signifie de pouvoir expérimenter des enseignements (cours, UE, DU) en lien avec ces acteurs. On pourra notamment s'appuyer sur l'expérimentation du module « *Les nouveaux lieux rennais comme acteurs des transformations socio-environnementale* » du DIU ORA/PAREO soutenu par IRIS-E.
- Faire des campus de l'université des « *terrains* » d'enseignement et profiter des bonnes pratiques des autres campus de l'Alliance EDUC. Les 6 campus (Beaulieu, Centre, Santé de Villejean, Lannion, Saint-Brieuc, Saint-Malo) et ses 2 stations biologiques de terrains sont autant de terrains concrets de transition (atténuation, adaptation) et d'apprentissage des transitions sur l'enjeu fondamental « *d'habiter* » le monde de façon juste, sûr, durable et désirable. Pour permettre aux étudiantes et étudiants de contribuer aux projets de transformation écologique et sociale des campus

(alimentation, santé, mobilité, logement, accès à la culture, renaturation et place du vivant, sobriété énergétique, gestion de l'eau), il convient de permettre aux composantes de formation qui le souhaitent d'intégrer ces projets dans leur offre de formation et de co-construire avec elles l'intégration et la valorisation de ces initiatives. Dans un souci d'équité sociale, et de grande vigilance sur la charge de travail des étudiants, étudiantes, enseignants, enseignantes, une grande attention sera portée au fait que ces initiatives puissent être intégrées aux maquettes pédagogiques.

- Créer un ou des tiers-lieux universitaires autour de enjeux de transition écologique et sociale. Cette proposition trouve un large consensus des actrices et acteurs qui ont été formés aux enjeux de la transition écologique et sociale et ont travaillé collectivement pour produire des recommandations, c'est le cas des membres du GT Formation « transition écologique et sociale » (recommandation 12 : créer une fabrique des transition), des membres de convention de l'université en transition dans l'axe Recherche (B.1.7 : Créer un espace tiers pour incarner et expérimenter une recherche alignée avec les enjeux de « transition écologique et sociale »), l'axe Formation (A.5.2 : Faire de l'université un lieu ouvert : Créer un lieu d'échanges et d'expérimentation) , l'axe Organisation et modes de fonctionnement (D.3.2 - Créer des tiers lieux dédiés aux transitions sur les campus). De tels espaces sont aussi des creusets d'innovation sociale et d'émergences de formations initiales et continues sur les enjeux socio-écologiques pour lesquelles les acteurs académiques ont des compétences uniques et attendues (51% des 304 tiers-lieux de Bretagne développent des actions de formation et d'apprentissage et seulement 3% des tiers-lieux de Bretagne sont gérés par des universités)<sup>4</sup>

**Documenter, partager, inspirer, apprendre de ses erreurs et de ses réussites**, autant de conditions pour que ces projets deviennent eux-mêmes source d'enseignement pour toutes les parties prenantes.

Si l'engagement des parties prenantes s'active par une possibilité d'action réelle à une échelle d'agentivité effective, il s'inscrit dans la durée à condition que soit aussi réel et effectif le sentiment d'utilité de l'action réalisée.

Pour cela, sera mis en place un processus et des outils permettant de documenter les projets des étudiantes et étudiants, qu'ils émanent de modules, d'UE, de challenges ou d'associations étudiantes (cf. action 6).

Côté équipe pédagogique élargie (enseignantes, enseignants, personnel d'appui à la pédagogie), le Rhizome (espace de ressources techno-pédagogiques) en cours de déploiement à l'université permettra de documenter, partager, inspirer et interconnecter les initiatives (ex. chapiteau du vivant itinérant en BUT carrières sociales, le festival *Solid earth Fest*, le projet Eco-IUT à Lannion, *Imagine challenge...*) Dans une logique territoriale, ceci pourra se faire en lien avec IRIS-E.

#### Documents stratégiques en référence

- *Rapport de la convention de l'université en transition*, avril 2025.
- *Rapport du groupe de travail Formation - Transition écologique et sociale, « Quelles connaissances et compétences pour habiter un monde commun, désirable, de façon juste, sûre et durable ? »*, juin 2023. Recommandation n°12, p37.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A5.1, A5.2**

---

<sup>4</sup> <https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/en-bretagne/>

# Recherche et innovation

*« L'Université de Rennes, est une actrice clé d'une recherche ouverte à l'Europe et à l'international visant la compréhension du monde et en symbiose avec les formations.*

*Sa recherche s'inscrit dans un cadre éthique au service de la préservation et la restauration d'un monde juste, sûr, désirable et durablement habitable.*

*Pour ce faire, l'université renforce les coopérations au sein de la communauté scientifique, promeut la co-construction des objets de recherche avec les acteurs et actrices concernées, et valorise le croisement des disciplines, essentiel à une compréhension systémique des problématiques de recherche. »*

**Cap formulé par la Convention de l'Université en Transition pour l'axe Recherche**

Confrontée aux enjeux majeurs du réchauffement climatique, de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles — tous étroitement liés à l'activité humaine — notre société doit impérativement engager une transformation systémique. Dans cette transition, le monde académique joue un rôle central et incontournable.

Depuis plusieurs années, l'Université de Rennes s'engage activement dans la transition écologique et sociale, à travers de nombreuses initiatives portées par ses unités de recherche, l'organisation de séminaires, la réalisation de bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), l'élaboration de plans d'action, et bien d'autres démarches. Des projets stratégiques tels que le projet *ExcellencES : Indisciplinary Research and Innovative Solutions for the Environmental transition* (IRIS-E) et le projet *Trlptyque Science Société pour AGir Ensemble* (Tissage) – label SAPS – témoignent déjà de cette mobilisation. Il s'agit dorénavant de changer d'échelle en incarnant davantage les enjeux de transition écologique et sociale pour les décliner dans l'ensemble de ses activités de recherche. Nous favoriserons également le transfert de ces activités vers la société et à l'échelle du continent européen avec l'alliance européenne EDUC ainsi qu'avec les structures internationales co-portées avec les organismes de recherche.

L'Université de Rennes affirme désormais sa volonté de promouvoir une recherche et une innovation responsables, attentives aux enjeux environnementaux et respectueuses des membres du personnel qui la produisent. Cette démarche vise à contribuer activement aux transformations sociétales en cours et à venir, dans la perspective d'une Terre plus résiliente, durable et désirable.

Cette politique de recherche et d'innovation responsable est co-construite avec les organismes nationaux de recherche partenaires (CNRS, INRAE, INRIA, INSERM). Le plan de transition est ainsi étroitement articulé avec les schémas DDRS de chacun des ONR.

L'université de Rennes s'engage avec les organismes nationaux de recherche à :

- programmer et mettre en œuvre une stratégie de recherche prenant en compte l'ensemble de ses impacts sociaux et environnementaux ;
- soutenir la production et la diffusion de connaissances et d'innovations porteuses de solutions en cohérence avec les enjeux sociétaux ;
- partager annuellement les avancées et les actions de transition mises en œuvre au sein de nos établissements ;
- développer des partenariats à l'international et des travaux interdisciplinaires sur les enjeux de durabilité.

Pour concrétiser cette ambition, l'Université encouragera les coopérations au sein de la communauté scientifique et la co-construction des objets de recherche avec les parties prenantes concernées dont les citoyennes et les citoyens, et valorisera l'interdisciplinarité, indispensable à une compréhension systémique des enjeux et à l'émergence de solutions pertinentes, au bénéfice de la société et de la planète.

# Accompagner les structures de recherche pour mieux intégrer les enjeux de la transition écologique et sociale dans leurs pratiques

L'Université de Rennes affirme son engagement en faveur d'une recherche responsable et durable en intégrant de manière systémique les enjeux de la transition écologique et sociale dans les pratiques de ses structures de recherche. Pour guider cette démarche, elle s'appuie sur le cadre conceptuel du *Donut*<sup>5</sup>, outil permettant :

- d'élargir la réflexion à l'ensemble des limites planétaires, au-delà de la seule problématique climatique ;
- d'articuler les enjeux environnementaux et sociaux, en prenant en compte, tant les co-bénéfices que les effets potentiellement négatifs ;
- d'adapter les modalités de mise en œuvre aux spécificités propres à chaque structure de recherche.

Cette démarche vise à faire évoluer les pratiques scientifiques pour y inscrire pleinement les dimensions environnementales et sociales, tout en consolidant la responsabilité et l'excellence des activités de recherche menées au sein de l'Université de Rennes.

---

## Objectifs

- **Sensibiliser, puis former les membres du personnel de recherche** aux enjeux de la transition écologique et sociale, en intégrant ces thématiques dans les parcours doctoraux et en proposant des formations adaptées à l'ensemble des équipes de recherche.
- **Offrir une expérience internationale aux jeunes chercheurs** pour contribuer en particulier aux axes de recherche en lien avec la transition écologique et sociétale, en s'appuyant sur les laboratoires et les centres internationaux de recherche (IRL et IRC).
- **Permettre aux structures de recherche d'évaluer leurs pratiques** en matière d'impact environnemental et social, via des diagnostics adaptés, en vue d'identifier des leviers d'amélioration, de construire et mettre en œuvre des plans d'action concrets. Cette démarche s'inscrit également dans les feuilles de route des Pôles de recherche et le suivi de la démarche s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'évaluation des unités de recherche.
- **Mettre en place un réseau de référents « Transition »** dans les structures de recherche, afin d'accompagner localement les démarches, diffuser les outils, et favoriser le partage des bonnes pratiques.
- **Soutenir les démarches de transformation** en proposant des financements dédiés, des ressources mutualisées (lieu, matériel, outils méthodologiques), et un accompagnement personnalisé pour l'ensemble des structures de recherche.
- **Suivre les avancées et valoriser les engagements** des structures de recherche à travers des indicateurs partagés, des bilans réguliers et la reconnaissance institutionnelle des initiatives exemplaires.
- **Donner les conditions** aux structures de recherche **pour expérimenter** de nouvelles pratiques de recherche et de production de connaissances.

---

<sup>5</sup> Kate Raworth, *La théorie du donut : l'économie de demain en 7 principes*, Plon, 2018.

## Description

### Élaboration et évolution des outils nécessaires

Consolidation de la charte des laboratoires en transition avec les tutelles et élaboration d'un plan d'action par unité de recherche pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux.

Rédaction d'un guide pour accompagner les unités de recherche dans la mise en place de pratiques de recherche adaptées aux transitions écologiques et sociales (conception d'un guide pratique avec des niveaux d'impact gradués).

Proposition d'arbres à décision et d'outils pour accompagner le personnel dans ses choix (ex : arbres à décision pour les mobilités, les achats, etc.).

### Évaluation et maîtrise de l'impact environnemental des activités de recherche

Développement de l'outil du laboratoire 1.5 permettant d'estimer a minima l'empreinte carbone d'un projet de recherche. Accompagnement des unités de recherche pour l'utilisation de cet outil.

Soutien des structures de recherche pour calculer leurs émissions de gaz à effet de serre avec l'outil GES 1.5.

Incitation des unités de recherche à réduire leurs GES en les aidant à développer leur plan d'action.

Développement d'une réflexion pour mesurer les impacts des activités de la recherche sur les ressources et la biodiversité.

Décarbonation des missions et des déplacements professionnels en portant une attention aux déplacements internationaux à fort impact.

Développement et diffusion du travail réalisé par l'ARDoISE (atelier rennais de la donnée) sur l'usage et le stockage des données de manière plus sobre.

### Sensibilisation et formation

Sensibilisation du personnel de recherche au socle commun de connaissances et de compétences « transition écologique et sociale » de l'Université de Rennes.

Proposition d'un parcours de formation à l'ensemble du personnel de recherche pour développer des méthodes de recherche adaptées aux transitions écologiques et sociales.

### Accompagnement et expérimentation

Création d'un espace tiers ou de plusieurs espaces pour :

- Favoriser les liens et les échanges entre personnels de recherche et la communauté universitaire, pour se rencontrer, travailler, créer, expérimenter, se ressourcer.
- Expérimenter de nouvelles manières de travailler avec la société civile, faire dialoguer étroitement les savoirs qui résultent de la recherche et ceux du terrain et pour contribuer à répondre aux problèmes complexes en co-construisant des savoirs partagés. Une attention sera portée sur la documentation des retours d'expérience pour qu'ils puissent bénéficier à l'intérêt général.

Encouragement de l'approche interdisciplinaire et de la co-construction des projets en bénéficiant notamment du soutien apporté dans le cadre d'IRIS-E et du label SAPS.

Organisation de l'animation du réseau de référents et incitation à avoir des collectifs « transition écologique et sociale » dans les structures de recherche pour que la thématique ne repose pas sur une seule personne.

## Contexte - Repères

- 1 réseau des « *laboratoires en transition* ».
- 12 unités de recherche ayant réalisé les BEGES avec l'outil GES 1.5.
- Une politique de déplacements professionnels qui incite à utiliser les transports en commun à faible empreinte carbone et un arbre à décision.
- Des unités de recherche qui se sont dotées d'une charte des transitions.
- Un GT Recherche créé en 2025 qui a travaillé sur une charte des laboratoires en transition, un guide d'action, un arbre à décision, etc.

### Temporalité de mise en œuvre

- 1 an  
Élaborer et évolution des outils nécessaires.
- 3 ans  
Évaluer et maîtriser l'impact environnemental des unités de recherche.
- 1 à 5 ans  
Former, durée en fonction du niveau de formation.

### Documents stratégiques en référence

- *Référentiel de compétences et des connaissances de l'Université de Rennes – Transition écologiques et Sociale de l'Université de Rennes (mai 2025).*

### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **B1.1, B1.4, B1.5, B1.6, B1.7, B3.1, B3.2, B3.3, B4.1**

# Valoriser la contribution de la Recherche à la transition écologique et sociale

L'Université de Rennes souhaite **encourager des pratiques de recherche responsables et durables** et accompagner l'ensemble des acteurs académiques dans une meilleure prise en compte des enjeux écologiques et sociaux. Des dispositifs concrets seront mis en place pour reconnaître et valoriser l'engagement des membres du personnel de recherche, aussi bien dans leur **recrutement** que dans leur **évolution de carrière**. Les pratiques de nos partenaires stratégiques européens et internationaux inspireront les nôtres.

## Objectifs

- **Soutenir et promouvoir l'engagement** des membres du personnel de recherche dans la transition écologique et sociale (TES).
- **Adapter les critères d'évaluation de la recherche** en y intégrant pleinement la transition écologique et sociale.
- **Accompagner les membres du personnel de recherche** souhaitant réorienter leurs thématiques de recherche en relation étroite avec les impacts sociaux et environnementaux.

## Description

### Évaluation et recrutement

Intégration de la transition écologique et sociale dans la stratégie HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers).

Réflexion sur l'évolution des systèmes d'évaluation et participation aux débats nationaux et européens (notamment avec EDUC et CoARA) pour contribuer à leur refonte.

Valorisation de l'engagement dans la transition écologique et sociale lors du recrutement, de la promotion, de l'attribution de primes, de CRCT.

### Reconnaissance et valorisation

Reconnaissance de l'engagement des doctorantes et des doctorants via des équivalences de formation ou par la création de missions doctorales dédiées à la transition écologique et sociale, sur le modèle des missions d'enseignement.

Prise en compte des activités liées à la transition écologique et sociale dans les fiches de poste et la répartition des tâches.

### Formation

Création de formations dédiées à l'évaluation de la transition écologique et sociale, applicables tant dans les projets que dans les processus de recrutement.

## Contexte - Repères

- L'Université de Rennes s'est engagée dans CoARA.
- L'Université de Rennes a engagé une autoévaluation de ses pratiques d'évaluation dans la démarche HRS4R depuis 2019.

## Temporalité de mise en œuvre

- 3 ans

Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition

Actions **B2.3, B2.4, B4.1, B4.2, B4.3, B4.5**

## Favoriser une recherche responsable et éthique en lien avec les enjeux écologiques et sociaux

L'Université affirme une démarche éthique de la recherche qui s'inscrit à la fois dans une réflexion autour des valeurs de la transition écologique et sociale et qui se traduit dans des actions concrètes. Les questions liées à l'impact environnemental et social de la recherche invitent en effet à interroger sa finalité, ses modes de financement et sa place dans la société. Cette réflexion, individuelle et collective, doit permettre de donner une cohérence aux valeurs qui orientent les actions scientifiques.

Dans cette perspective, l'Université agit à plusieurs niveaux : promouvoir les publications de sa communauté scientifique en lien avec les enjeux écologiques et sociaux, développer des collaborations internationales responsables, et déployer une politique ambitieuse de science ouverte en cohérence avec ces principes.

### Objectifs

- **Sensibiliser à l'éthique environnementale et sociale** et accompagner son appropriation au sein de la communauté académique.
- **Déployer l'éthique environnementale et sociale** dans la conduite de la recherche, non seulement dans les pratiques de recherche mais également dans le choix des objets de recherche et des méthodes, et dans les projets portés par l'établissement.
- **Mettre en place et soutenir un dispositif de promotion de l'intégrité scientifique**, de la déontologie et de l'éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation.

### Description

#### Accompagnement

Proposition d'une grille de questionnement pour aider à la réflexion sur les impacts environnementaux et/ou sociaux des projets ou objets de recherche.

Élaboration d'une charte « *éthique, déontologie, intégrité* » à travers laquelle l'Université s'engage à respecter et honorer un socle de valeurs partagées, et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la production, la transmission et la diffusion des connaissances, dans les actions et les partenariats.

Intégration des enjeux des transitions écologiques et sociales au sein du comité d'éthique.

Intégration des questions d'éthique environnementale et sociale à la démarche HRS4R (*Human Resources Strategy for Researchers*).

Développement d'espaces d'échanges de pratique, de dialogues, de débats autour des questions d'éthique de la recherche en s'appuyant sur les séminaires « *Sciences en société* » existants qui abordent l'éthique environnementale et sociale, leur apporter un soutien institutionnel.

#### Formation

Diffusion et proposition d'animation d'ateliers « *Sens* » dans les unités de recherche et dans les écoles doctorales – <https://sens-gra.gitlabpages.inria.fr/atelier-impacts-recherche/>.

Conception et animation d'une formation du comité d'éthique aux questions de la transition écologique et sociale pour qu'il puisse accompagner ou être saisi sur ces questions.

Développement d'un module éthique environnementale et sociale à proposer dans le parcours de formation des membres du personnel de recherche (formation à intégrer dans le parcours de formation pour les candidats à l'HDR).

Conception et animation d'une formation des référents « transition écologique et sociale » des unités de recherche à l'éthique environnementale et sociale afin de renforcer leur rôle sur ces sujets (notamment sur le questionnement des projets de recherche à travers ce prisme).

Intégration des questions liées à la transition écologique et sociale dans la formation « *éthique* » pour les doctorantes et les doctorants.

#### Contexte - Repères

- Création d'un comité d'éthique en cours.
- Des séminaires *Éthique environnementale et sociale* ont lieu tous les 15 jours.
- L'Atelier « *Sens* » est proposé dans le catalogue de formation des doctorantes et doctorants à partir de la rentrée 2025.
- ARDoISE (atelier rennais de la donnée) travaille sur les pratiques d'usage des données pour les rendre plus sobre.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 1 à 3 ans

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **B1.6**, **B3.3**

## Expérimenter de nouvelles coopérations avec les citoyens et les citoyennes et stimuler, soutenir, valoriser les recherches partenariales et l'innovation répondant aux enjeux de la transition écologique et sociale

Les problématiques socio-environnementales imposent une prise de décision collective sur des enjeux caractérisés par une complexité et un degré d'incertitude importants, situés à l'interface entre sciences, politique et société, et appellent une approche intégrée et concertée. Dans ce contexte, l'Université de Rennes, forte de son implantation territoriale, s'engage activement aux côtés des acteurs locaux — collectivités, institutions publiques, associations, fondations et entreprises — afin de répondre aux enjeux du réchauffement climatique, de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles. Elle sera à l'initiative du développement de partenariats structurants et à la co-construction de projets, en lien étroit avec les milieux de la recherche, contribuant ainsi à l'instauration d'une dynamique collaborative et collective.

Cette construction de savoirs partagés entre le monde de la recherche et les acteurs et actrices du territoire est nécessaire pour accélérer les transitions écologiques et sociales. Cela constitue une base précieuse de connaissances et compétences qui permet de nourrir les projets de terrain. Ces liens tissés permettent réciproquement, de stimuler, diffuser et enrichir les travaux académiques.

L'Université de Rennes s'engage donc à poursuivre et à renforcer les coopérations science/société et à accompagner les expérimentations de nouvelles coopérations et co-productions de connaissances entre la recherche et la société.

### Objectifs

- **Renforcer les liens entre recherche et société** en accompagnant les projets intégrant des partenaires territoriaux et/ou socio-économiques autour des enjeux des transitions écologique et sociale.
- **Créer un dialogue entre les organisations de la société civile et le monde de la recherche** pour accompagner et soutenir des initiatives en réponse aux mutations de la société et aux problèmes sociaux et/ou environnementaux.
- **Créer les conditions pour faire travailler ensemble** les acteurs de la recherche et la société civile et expérimenter de nouvelles approches.
- **Accentuer la co-production de connaissances écologiques et sociales utiles** aux acteurs et actrices de la société (entreprises, collectivités, institutions publiques, associations, fondations, et autres acteurs socio-économiques).
- **Adopter un fonctionnement partenarial** laissant une large place aux expérimentations, à la co-production de connaissances et à écologique et sociale.

## Description

### Accompagnement

Accompagnement et promotion des processus de co-construction entre les membres du personnel de recherche, les membres de la société civile et les acteurs socio-économiques.

Participation à la démarche exploratoire du dispositif « *Coopérative des sciences pour la transition* », co-portée notamment par IRIS-E et Rennes Métropole. Elle a pour ambition de renforcer les collaborations entre les acteurs publics, socio-économiques et ceux de la recherche, et d'amplifier les actions de coproduction de savoirs au service de la transition des territoires, en mobilisant l'interconnaissance, les synergies et la mutualisation de moyens.

Accompagnement des initiatives promouvant les rencontres donnant accès aux connaissances à tous, notamment aux personnes éloignées géographiquement ou socialement de la recherche.

### Soutien

Mobilisation concertée et coordonnée des ressources financières et humaines en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques afin de renforcer l'efficacité et la pérennité des dispositifs existants.

Soutien aux initiatives de médiation scientifique pour les transitions écologiques et sociales.

### Élaboration et évolution des outils nécessaires

Mobilisation de ressources et de méthodologies des acteurs académiques, professionnels et expérientiels pour permettre la co-construction d'outils et de savoirs.

### Expérimentation

Développement d'expérimentations pour favoriser la coopération entre les acteurs socio-économiques et scientifiques, en favorisant les échanges et les interactions. Expérimenter conjointement les contraintes, spécificités et méthodes propres de l'ensemble des acteurs du territoire.

Création de tiers lieux au sein de l'Université de Rennes pour accueillir les citoyens et les citoyennes et promouvoir les échanges et le partage des connaissances.

Développement de projets de recherche partenariaux et novateurs répondant aux enjeux des transitions écologique et sociale, tant sur leur objet que sur leurs modalités de réalisation. Ces recherches seront menées par les membres du personnel de recherche et les partenaires socio-économiques, afin de répondre aux besoins spécifiques du territoire et être force de propositions.

## Contexte - Repères

- Le projet tissage et le label SAPS ont pour objectif de faire se rencontrer, se connaître et se comprendre les citoyens, chercheurs et décideurs afin d'interagir ensemble. 3 axes : Se rencontrer en formation ; Réinventer le débat public ; Co-construire les recherches.
- Le Hub pour les sciences participatives du projet IRIS-E a pour objectif de développer et encourager la collaboration entre la recherche académique, les acteurs publics, la société civile et le tissu économique.
- S'appuyer sur la charte pour la science ouverte.
- S'appuyer sur les structures/projets : Pépite Bretagne ; Fondation Université de Rennes ; PUI Campus Innovation de l'Université de Rennes.
- Le Living Lab GLAZ Interactions Humain-Environnement de la MSHB : accompagnement par la recherche en SHS des transitions écologique et sociale et socio-environnementales.

## Documents stratégiques en référence

- Charte des sciences et recherches participatives issue du rapport Houllier signée par l'EPE en 2021 : <https://www.science-ensemble.org/pdf/charte-francaise-des-sciences-et-recherches-participatives.pdf>

Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition

Actions **B1.7, B3.2, B5.1, B5.2, B5.3**

# Acheter de manière responsable, réutiliser, réparer, recycler - adopter des pratiques durables au quotidien

---

Les achats scientifiques sont la première source de l'impact environnemental en termes d'émissions de gaz à effet de serre de l'Université de Rennes. Il est alors primordial d'acheter mieux et moins, avec le déploiement d'achats écologiquement responsables, le développement de la mutualisation, du réemploi et de la réparation des matériels et équipements.

## Objectifs

- **Mettre en place les ressources pour prolonger la durée de vie des équipements** en favorisant la réparation, le recyclage et la gestion du cycle de vie des équipements scientifiques dans une logique Low tech.
- **Favoriser la mutualisation et le réemploi** des équipements.
- **Orienter l'offre de nos fournisseurs de matériel scientifique vers des pratiques plus durables**, en intégrant des critères tels que la réduction de l'empreinte carbone, le recyclage, la réparabilité, et des modes de livraison respectueux de l'environnement.

## Description

### Acheter moins

Encouragement et accompagnement de la mutualisation, la jouvence, la réutilisation et la durabilité des équipements.

Mise en place de services techniques mutualisés valorisant notre savoir-faire technique et promouvant la réutilisation et la réparation ; identification de lieux pour installer un atelier de réparation (*Jouvence Lab*).

Mise en place d'une ressourcerie assurant la mise à disposition des consommables et du petit matériel non utilisé.

Mise en œuvre de mesures incitatives favorisant le prêt de matériel, afin de limiter les achats redondants, et développer une instrumenthèque. Cette démarche s'accompagnera d'une politique d'établissement dédiée, incluant un soutien actif à la réparation des équipements.

### Acheter mieux

Intégration de critères d'évaluation et de clauses écologiques et sociales dans les procédures d'achat.

Rendre l'achat d'occasion possible et plus facile. Travailler à la levée des verrous actuels (les financeurs ne permettent pas tous d'acheter de l'occasion, difficultés et lourdeurs administratives, etc.)

Réduction des déchets plastiques ou chimiques en revoyant les protocoles expérimentaux (organiser par exemple le partage d'expérience sur les alternatives au plastique dans les protocoles).

### Accompagnement et sensibilisation

Déploiement d'outils de sensibilisation à l'achat responsable et à la sobriété : guide, arbre à décision, etc.

Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition

Actions **B3.3, B3.4, B3.5, B3.6, B3.7**

# Vie de campus

*« Les campus de l'Université de Rennes sont des lieux de vie ouverts sur leurs territoires, accueillants pour toutes et tous, cultivant le vivre-ensemble. Ils font de la biodiversité une priorité et permettent de se reconnecter au vivant. Ils sont sobres et exemplaires en matière de transition écologique : mobilité, énergie, consommation, déchets. »*

**Cap formulé par la Convention de l'Université en Transition pour l'axe Vie de campus**

Les travaux de la convention ont fait émerger le souhait de faire des campus des lieux accueillants pour toutes et tous, ouverts sur leurs territoires et qui cultivent le vivre-ensemble. Plusieurs défis environnementaux auxquels l'université doit répondre face au changement climatique, ont été mis en évidence : la reconnexion au vivant, la sobriété énergétique, le développement des mobilités douces et la limitation de l'impact sur les ressources.

Afin de créer plus de liens entre les sites universitaires, les territoires et ses habitantes et habitants et de faire des campus des lieux vivants et accueillants, l'université souhaite travailler sur la diversification des usages des espaces universitaires. La préservation et le développement de la biodiversité devront donc être au cœur des actions de l'établissement, en travaillant en particulier à la reconnexion au vivant, à une gestion plus durable des campus et à la renaturation des espaces. Afin de veiller à la santé de ses usagers, mais aussi à la préservation de l'environnement, l'université devra faciliter l'accès pour toutes et tous à une alimentation saine, durable et source de lien social.

Au regard du bâti conséquent de l'université, la sobriété énergétique, la rénovation des bâtiments et l'optimisation de l'occupation des espaces constitueront les priorités de la stratégie patrimoniale de l'établissement, dans la poursuite du programme Rennes Campus 2030. Ces efforts, déjà bien amorcés sur le plan énergétique, seront complétés par d'autres leviers de décarbonation pour l'établissement, en particulier dans le domaine des mobilités avec la proposition de solutions alternatives à la voiture autosoliste. Ces engagements visent à réduire de 5% par an les émissions de gaz à effet de serre. La stratégie d'atténuation de l'impact environnemental sera complémentaire d'une stratégie d'adaptation visant à limiter les effets du réchauffement climatique et faire des campus des territoires résilients. Par ailleurs, l'université devra développer une réflexion et des pistes d'actions adaptées aux impacts que ses activités ont sur différentes ressources : eau, pollution de l'air, production de déchets etc.

## Soutenir et favoriser le développement des mobilités durables et inclusives

La mobilité durable, ou écomobilité, peut se définir comme une « politique d'aménagement et de gestion du territoire et de la ville qui favorise une mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement, ainsi que du cadre de vie. » (Source : Futura Sciences, Dictionnaire en ligne, article « Écomobilité »). Elle promeut des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et contribue à des enjeux multiples : environnemental, par la réduction des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre (GES) ; social, en donnant accès à toutes et tous à la mobilité ; de santé, par l'incitation à une pratique physique régulière ; et de sécurité, en limitant les véhicules motorisés qui peuvent être source de danger.

Afin de porter le développement des mobilités durables, la politique mobilités de l'établissement devra se structurer. Plusieurs grandes actions devront être déployées ou renforcées : la sécurisation de l'ensemble des déplacements en mobilité douce, le soutien à la pratique du vélo, la mise en place de bornes de recharge pour les mobilités électriques, le développement du covoiturage et une politique incitative pour l'utilisation de véhicules intermédiaires.

---

### Objectifs

- Réduire les pollutions et émissions de GES.
- Réduire les risques (accidents, insécurité...) liés aux déplacements.
- Limiter les déplacements autosolistes.
- Contribuer à l'accès à la mobilité pour toutes et tous.
- Inciter à la pratique d'une activité physique.
- Améliorer le cadre de vie du campus.

### Description

#### **Structuration de la politique mobilités et de sa gouvernance.**

Création d'un ou plusieurs groupes de travail sur les mobilités, intégrant des usagers. Mise à jour et suivi du plan de mobilités.

#### **Sécurisation de l'ensemble des déplacements à faible impact.**

Permettre à tous les déplacements à faible impact de se faire sur les campus de façon sécurisée, de jour comme de nuit. Sécuriser les traversées piétonnes.

#### **Soutien à la pratique du vélo.**

Adaptation des infrastructures routières à la pratique sécurisée du vélo, sans dos d'âne. Amélioration du dispositif de mise à disposition de vélos par l'Université pour la circulation inter/extra campus. Facilitation de l'accès à la réparation des vélos sur le campus. Promotion de la pratique du vélo. Déploiement d'abris vélos sécurisés supplémentaires.

Déploiement d'une formation « *savoir rouler à vélo* » avec l'Université Rennes 2, à destination de la communauté universitaire.

**Mise en place des bornes de recharge pour les mobilités électriques.**

Identification des zones d'installation avec/pour les utilisateurs.

**Facilitation de l'accès aux campus par les transports en commun ; œuvrer pour la gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile-campus.**

Échanger avec Rennes Métropole et les autres collectivités pour permettre la gratuité des transports pour tous, notamment dans le cadre du plan mobilité employeur et élargir l'offre en pensant aux mobilités porte-à-porte.

**Incitation et facilitation de la pratique du covoiturage. Accompagnement de la communauté universitaire au changement de pratiques vers le covoiturage. Communication autour de l'application de covoiturage de Rennes Métropole.**

**Développement d'une politique incitative pour l'utilisation de véhicules intermédiaires.**

Identification et promotion de l'usage des véhicules intermédiaires, qui permettent d'augmenter les distances et de limiter la gêne occasionnée par les intempéries pour des déplacements doux, notamment pour les personnes dépendantes de leur voiture (par exemple : Vélo-mobile, vélo-voitures, vélos-cargos, ...).

**Contexte - Repères**

- Un Plan de Mobilités Employeurs (PDM) a été établi en 2022, avec l'aide de Rennes Métropole. Quatre objectifs principaux avaient été fixés : 1. Soutenir l'essor du vélo et des modes alternatifs 2. Développer le covoiturage 3. Favoriser des déplacements professionnels plus écologiques 4. Informer et sensibiliser.
- Plan de mobilités employeurs établi en 2022. Label *Mobil'employeur* de Rennes Métropole obtenu en 2022 donnant droit à des réductions tarifaire pour les personnels.
- En 2019, déplacements domicile-campus (personnels et étudiants) : 18% des émissions du BEGES total.
- Mise en place d'une plateforme colis à Beaulieu en septembre 2024. Le dernier km en interne du campus est assuré par un vélo cargo. Les livreurs ne se 'perdent' plus sur notre campus avec leurs camions, ce qui réduit les nuisances, et améliore la sécurité des déplacements sur Beaulieu.

**Temporalité de mise en œuvre**

- 1 an  
Structuration de la politique mobilités et de sa gouvernance.
- 3 ans  
Mise en place de bornes de recharges pour les mobilités électriques.  
Poursuite des échanges sur la possibilité de gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile-campus.  
Incitation et facilitation à la pratique du covoiturage.  
Développement d'une politique incitative sur l'utilisation de véhicules intermédiaires.
- 5 ans  
Sécurisation de l'ensemble des déplacements à faible impact.  
Soutien à la pratique du vélo.

**Documents stratégiques en référence**

- *Plan de mobilités Employeurs de l'établissement (2022-2025).*
- *Schémas directeurs de campus.*

**Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition**

Actions **C.2.2, C.2.3, C.2.4, C.2.5, C.2.6, C.2.7**

## Placer la nature au cœur des actions de l'université

L'Université de Rennes s'étend sur plusieurs sites, dont la diversité des situations et des modes de gestion des espaces verts et naturels (du territoire rural jusqu'au cœur de ville) permet l'expression d'un patrimoine naturel diversifié.

Support pédagogique, cadre de vie et de travail, entité écologique à part entière, font partie des nombreuses fonctions qu'assurent ces espaces en lien avec les territoires voisins, tout en participant au bon fonctionnement d'écosystèmes anthropisés.

Le patrimoine naturel de nos campus doit être mieux connu de tous afin de garantir la préservation et le développement de la biodiversité. Les initiatives existantes, comme les inventaires ou la restauration des espaces, sont poursuivies et développées. D'autres, comme la désimperméabilisation des sols, sont engagées. Des mesures de protection réglementaires viennent renforcer ces initiatives et des actions de sensibilisation et de participation de la communauté permettent à chacun de s'approprier et d'agir sur cet environnement. L'Université de Rennes fait de la nature et de la biodiversité des leviers d'actions et favorise leur prise en compte dans les décisions.

### Objectifs

- Mieux connaître le patrimoine naturel existant sur les campus.
- Accompagner le changement de regard des usagers et usagères sur la place de la nature en ville.
- Valoriser l'intérêt patrimonial des espaces non bâtis et en sanctuariser certains.
- Faire de l'université un site démonstrateur de reconquête de la nature.
- Réfléchir, raisonner et adapter le mode de gestion des espaces verts.
- S'appuyer sur la réglementation pour protéger les espaces naturels de l'université.
- Contribuer à l'adaptation au changement climatique via la mise en place de solutions fondées sur la nature.

### Description

#### **Adoption d'une gestion durable des espaces non bâtis et une gestion favorable à la biodiversité.**

*Réalisation d'un état des lieux de la biodiversité pour mesurer son évolution dans le temps et y associer un plan d'action.* Pérennisation des événements de recensement de la biodiversité organisés sur les campus. Diffusion des résultats et des évolutions constatées. Constitution d'une base de données environnementales à l'échelle de l'établissement et mise à disposition des données en open source.

*Jardiner l'université pour en faire un lieu apprenant.* Développement des espaces de cultures multi-dimensionnels : pédagogiques, expérimentaux, potagers, vergers, récréatifs, ...

*Restauration des habitats naturels et de la continuité écologique sur les campus.* Repérage des habitats et des enjeux de connexion afin de mieux les protéger. Application étendue du principe « éviter/réduire/compenser », pour permettre à la biodiversité de recoloniser le site après travaux. Quand des cours d'eau existent et ont été canalisés, évaluation et mise en œuvre des moyens permettant la restauration de leur qualité et de leurs fonctions naturelles.

*Amélioration de la gestion différenciée des espaces.* Redéfinition des usages des espaces verts et application de modes de gestions spécifiques, favorables à la biodiversité, à chacun d'entre eux. Par exemple le type et la fréquence de gestion de l'herbe, les projets de plantations ou encore les aménagements favorables à la biodiversité (spontanés, ordinaires ou patrimoniaux). Accompagnement et appui auprès des agents de terrain et des prestataires pour la mise en œuvre technique des plans de gestion validés.

*Information des usagers des campus, de la communauté universitaire et des partenaires* - par la mise en place de différents médias - sur le mode de gestion adoptée pour en faire un levier de sensibilisation et de compréhension des enjeux et des techniques adoptées sur le modèle « *agissons pour des campus durables* ».

*Exploitation pédagogique des projets liés à la biodiversité.* Faire de nos campus des supports et des terrains pédagogiques en organisant les conditions d'accompagnement des étudiants ainsi que la prise en compte de leurs travaux dans les plans d'actions. Intégration des actions aux maquettes pédagogiques en associant les équipes enseignantes et les étudiants et étudiantes aux travaux d'étude et de réalisation.

#### **Mise en place des outils de protection réglementaire des espaces naturels de l'université.**

*Adoption d'une gestion écologique des espaces verts.* Mise en place des mesures de protection réglementaire ou labellisées selon les sites : par exemple zone de « *quiétude* » sur les campus rennais, espace naturel sensible labélisé par le département à Paimpont.

#### **Désimperméabilisation des campus.**

*Réduction du nombre de places de stationnement* en fonction du plan de mobilité de l'université. Renaturation des espaces libérés. Pour les stationnements conservés, en fonction des possibilités, suppression de l'enrobé étanche au profit d'une surface drainante.

#### **Intégration du concept de « solutions fondées sur la nature » dans le plan d'action d'adaptation au changement climatique.**

Mise en place d'actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité.

#### **Contexte - Repères**

- Depuis ses débuts, l'Université de Rennes accueille et forme des professionnels de toutes disciplines. Leur expertise contribue à la connaissance des écosystèmes et de la biodiversité ainsi qu'aux liens entre l'environnement et la société.
- Depuis 2017, de manière régulière, l'Université de Rennes organise des *Bioblitz* sur ses campus : inventaires éclairés et participatifs de la biodiversité (habitats, faune, flore) réalisés en 24 ou 48 heures.
- Le patrimoine arboré des sites rennais constitue un arboretum géant avec plus de 2500 arbres inventoriés et réunis dans une base de données partagée.
- Afin de préserver et renforcer la place de l'arbre sur ses campus, l'Université de Rennes est signataire de la charte de l'arbre depuis 2021 aux côtés de Rennes Métropole et de plus de 40 signataires.
- Sur 300 m<sup>2</sup> (selon la méthode Miyawaki) une mini-forêt dense de 900 arbres a été créée la même année.
- Dans le cadre des mesures compensatoires environnementales liées à la construction de la ligne B du métro Rennais, le ruisseau de la Piletière a été en partie renaturé. Il coule désormais à ciel ouvert sur la partie Est du campus de Beaulieu. 5 600 m<sup>2</sup> d'espaces ont été déminéralisés (dépose de l'enrobé), des mares ensablées et envahies par la végétation ont été réhabilitées au cœur d'un espace appelé « *la Croix Verte* », symbole d'actions réussies de renaturation et de génie écologique.

- Les espèces protégées sont également prises en compte dans les projets d'aménagement. À titre d'exemple, 19 nids de martinets noirs ont été repérés avant les travaux de rénovation des façades des bâtiments du campus de Villejean. Pour compenser ces pertes potentielles de capacité de nidification, 60 nichoirs artificiels ont été fixés derrière les parements d'isolation extérieure en façades, pour compenser d'anciennes anfractuosités affectionnées par cette espèce. De la même façon, 26 nids artificiels d'hirondelles rustiques ont été installés après les travaux de rénovation du restaurant de la Station Biologique de Paimpont.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 1 an  
Réalisation d'un état des lieux de la biodiversité (renouveler tous les 3 ans).  
Amélioration de la gestion différenciée des espaces verts.  
Information et sensibilisation.
- 3 ans  
Développement des espaces de cultures multi-dimensionnels.  
Mise en place des outils de protection réglementaire des espaces naturels.  
Exploitation pédagogique des projets liés à la biodiversité.
- 5 ans  
Restauration des habitats naturels et de la continuité écologique.  
Désimperméabilisation des campus.  
Intégration du concept de solution fondée sur la nature dans l'ensemble des projets d'aménagement.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions C.3.1, C.3.2, C.3.3, C.3.4, C.3.5, C.3.6

## Poursuivre une stratégie patrimoniale et énergétique sobre

Affectataire de plus de 300 000 m<sup>2</sup> de surfaces bâties datant pour une grande majorité des années 60, l'Université va poursuivre sa stratégie patrimoniale visant à accélérer les rénovations de ce patrimoine, et à réduire ses coûts de fonctionnement, dont les consommations énergétiques. La rationalisation et l'optimisation des locaux universitaires sont des leviers d'actions importants de cette stratégie, ainsi que la réhabilitation durable des bâtiments pour réduire significativement les consommations énergétiques.

### Objectifs

- Améliorer la qualité de vie étudiante et la qualité de vie au travail.
- Réduire l'empreinte carbone de l'université liée aux locaux.
- Permettre la multiplicité des usages et des usagers.
- Diviser par 4 les consommations énergétiques des bâtiments et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en décarbonant les énergies nécessaires restantes.
- Améliorer le confort d'été dans les bâtiments (adaptation aux effets du changement climatique).
- Favoriser la biodiversité.
- Produire des énergies renouvelables.

### Description

#### Rationalisation et optimisation de l'occupation des espaces.

*Favoriser la modularité des espaces et leur pleine occupation.* Optimisation de l'utilisation des locaux, notamment pour les activités étudiantes.

Reconversion des locaux qui n'auraient pas un taux d'occupation suffisant.

*Expérimentations d'aménagement des lieux d'échanges par des étudiants et étudiantes dans le cadre de projets pédagogiques* (les lieux d'échange désignent des espaces tels que : maison des étudiants, foyers, cafétérias, espaces de circulation, halls, ...)

#### Réhabilitation durable des bâtiments et poursuite d'une politique de sobriété énergétique.

*Réduction des consommations énergétiques.* Isolation des bâtiments pour réduire le besoin de chauffage. Décarbonation des sources d'énergie : raccordement à des réseaux de chaleur EnR, implantation de panneaux photovoltaïques. Optimisation de l'autoconsommation des panneaux photovoltaïques installés.

*Agir sur le comportement des personnes pour réduire l'impact énergétique.* Mise en place d'actions sur le comportement des parties prenantes afin de réduire les consommations énergétiques.

*Construction et réhabilitation durable des bâtiments.* Rénovation thermique des bâtiments. Intégration de critères environnementaux, sociaux aux cahiers des charges sur le bâti.

*Exploitation du potentiel des toitures.* Végétaliser les toits pour accueillir la biodiversité ou bien y produire de l'énergie avec des panneaux solaires photovoltaïques.

### Contexte - Repères

- Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière pour la période 2020-2025 s'inscrit dans ces objectifs : rénover nos bâtiments en réduisant par 4 les consommations, réduire

nos surfaces de 20% à activité constante par rapport à 2019. Fin 2027, ce seront 20% des surfaces bâtimementaires qui auront été réhabilitées thermiquement.

- Raccordement des sites du centre (Rennes) au réseau de chaleur urbain métropolitain, et suppression des chaudières gaz antérieures (en 2024).
- -13% de consommation électrique entre 2019 et 2023 et -17% de la consommation de gaz entre 2019 et 2023 grâce au plan de sobriété.
- Étude de potentiel photovoltaïque sur les campus, réalisée en 2025.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 3 ans  
Expérimentations d'aménagement des lieux d'échanges par des étudiants et étudiantes dans le cadre de projets pédagogiques.  
Action sur le comportement des personnes pour réduire l'impact énergétique.  
Construction et réhabilitation durable des bâtiments.
- 5 ans  
Développement de la modularité des espaces et leur pleine occupation.  
Exploitation du potentiel des toitures.

#### Documents stratégiques en référence

- *Schéma pluriannuel de stratégie immobilière* (SPSI) 2020-2025.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **C.4.2, C.4.4, C.4.6, C.4.7**

## Avoir des campus connectés aux territoires et ouverts à de nouveaux usages

La diversification des usages des bâtiments et espaces des campus participera à faire de l'université un lieu plus ouvert, vivant et relié à son territoire. Les nouveaux usages permettront de répondre à des besoins importants du territoire : offre de logement plus importante, accès aux services pour les habitants, création de lien social, etc.

### Objectifs

- Faire de l'université un lieu plus ouvert aux habitants.
- Dynamiser la vie du campus en diversifiant et en implantant de nouveaux usages sur le campus (logements, commerces, services).
- Favoriser les liens entre différents publics (étudiants, famille, personnes âgées) par le mix de l'habitat.

### Description

#### Ouverture des espaces et des bâtiments des campus à d'autres usages, pour les habitants, les partenaires...

Organisation et/ou accueil d'événements ouverts à toutes et tous sur les campus, respectant des engagements en matière écologique et sociale.

#### Implantation de logements, commerces et services dans les bâtiments existants du campus.

Soutien de l'implantation de commerces en lien avec les objectifs de Rennes Métropole (PLUi) en accord avec les valeurs de la transition écologique et sociale.

Développement de services d'entraide et des activités sociales (Repair Café, ESAT, boulangerie, laverie, restaurants/bars, ...) sur les campus.

#### Faciliter le logement pour les étudiants et étudiantes. Mixer l'habitat (estudiantin, familial, intergénérationnel, ...) aux franges des campus.

Proposition de programmes de logement innovants, intergénérationnels. Promotion des nouveaux modes d'habiter, comme l'accueil des étudiants chez l'habitant.

#### Colorisation des campus (graphistes, muraliste en intérieur et extérieur) pour les rendre plus accueillants.

### Contexte - Repères

- Grâce au pôle *gestion des locaux* de la DIL, l'université met en location ses locaux et accueille d'autres activités que les siennes : colloques, réunions associatives, etc. Des équipes de tournages de films ont aussi utilisé des locaux ces dernières années.
- Le PLUi de Rennes Métropole est en cours de modification pour permettre la création de logements, dont des logements étudiants, sur des parcelles en frange de campus. L'accueil d'autres types de services (commerce par exemple), est conditionné à l'évolution urbaine validée par Rennes Métropole, pour assurer un maillage soutenable pour les activités.
- L'université a créé une filiale « *Kampus 2050* » pour pouvoir réaliser des opérations de construction/valorisation sur les terrains libérés des activités universitaires.

### Temporalité de mise en œuvre

- 3 ans

Colorisation des campus (graphistes, muraliste en intérieur et extérieur).

- 5 à 10 ans

Ouverture des espaces et des bâtiments des campus à d'autres usages (pour les habitants, partenaires...).

Implantation de logements, commerces et services dans les bâtiments existants du campus.

Faciliter le logement pour les étudiants et étudiantes. Mixer l'habitat (étudiant, familial, intergénérationnel...) aux franges des campus.

#### Documents stratégiques en référence

- *Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) 2020 2025.*

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **C.6.1, C6.2, C.4.1, C.6.2, C.4.3, A.5.2**

## Prendre soin des ressources

Afin de limiter la pression exercée sur les ressources par les activités de l'université, plusieurs actions seront mises en place : la systématisation de la pratique du réemploi, la limitation de la production de déchets, une gestion sobre et raisonnée de l'eau, ainsi que la réduction des différentes pollutions.

### Objectifs

- Réduire la pression exercée sur les ressources par les activités de l'université.
- Réduire l'empreinte carbone de l'université liée aux ressources.
- Limiter les émissions polluantes.
- Favoriser l'économie circulaire.

### Description

#### Systématisation de la pratique du réemploi à l'Université

Recensement des ressources : connaître et valoriser les matériaux, équipements et biens existants à l'université avec un inventaire annuel.

Organisation du réemploi pour tout ce qui peut l'être : réutilisation en l'état, réparation, rénovation. Intégration de l'économie circulaire dans le fonctionnement.

#### Viser le zéro déchet

Éviter la production de déchets à la source par la politique d'achat.

Recyclage/valorisation à 100% des déchets incompressibles à la source grâce au déploiement massif de poubelles de tri dans les espaces et sur les campus.

Déploiement du compostage.

Valorisation de la biomasse produite (via ateliers de fabrication...).

Tendre vers le zéro plastique à usage unique, substitution du plastique pour tous les usages où il existe une alternative.

Intégration des déchets dangereux dans la politique de réduction des déchets.

#### Instauration d'une gestion sobre et raisonnée de l'eau

Réduction et optimisation de la consommation d'eau. Récupération de l'eau de pluie.

Rénovation et modernisation du réseau d'eau. Traque des fuites. Intégration d'éléments dans les cahiers des charges afin que les fournisseurs proposent des produits permettant de réduire la consommation d'eau.

Incitation à la sobriété des usages.

#### Réduction des pollutions

Limitation des différentes pollutions : chimique, biologique, physique dont plastique, liées aux activités de recherche.

#### Optimisation des traitements de la pollution atmosphérique

### Contexte - Repères

- Dans le cadre des opérations de réhabilitation :
- Réalisation d'un diagnostic PEDM (diagnostic produits, équipements, matériaux, Déchets) permettant de recenser les matériaux et ainsi de mieux les valoriser lorsqu'ils seront déposés.

- Sur le campus de Villejean en 2023-2024, la réhabilitation a permis de créer une entreprise - Re-nêtre - de démantèlement des fenêtres : le verre est récupéré pour refaire du verre plat (plus qualitatif que le verre recyclé). 82% des déchets ont été recyclés ou réemployés sur ce chantier.
- En juin 2025, pour les déchets générés sur les campus, une opération de suppression des poubelles individuelles a été lancée pour basculer sur de l'apport volontaire ce qui permettra un tri des déchets plus large qu'auparavant.
- Réduction des déchets via le nouveau marché d'hygiène des locaux de l'université à Rennes : laverie interne mise en place pour supprimer les consommables (MOP lavables), réduction des consommations d'eau et amélioration des conditions de travail (suppression des seaux lourds).

#### Temporalité de mise en œuvre

- 3 ans  
Systématisation de la pratique du réemploi à l'Université.  
Réduction des pollutions.
- 5 ans  
Objectif *zéro déchet*.  
Instauration d'une gestion sobre et raisonnée de l'eau.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **B.3.3, B.3.4, B.3.6, B.3.7, C.4.8**

## Rendre accessible à toutes et tous une alimentation saine, peu impactante pour l'environnement et source de lien social

---

L'Université doit contribuer à rendre plus accessible une alimentation saine et durable, notamment en travaillant avec les partenaires de restauration sur l'instauration de critères écologiques et sociaux. L'organisation d'ateliers de sensibilisation autour d'une alimentation saine et peu impactante pour l'environnement permettra également de créer du lien social.

### Objectifs

- Contribuer à l'amélioration de la santé par l'alimentation.
- Limiter l'impact environnemental lié à l'alimentation.
- Favoriser le lien social autour de la cuisine.
- Acculturer la communauté universitaire à une alimentation saine et plus responsable

### Description

#### **Instauration de critères écologiques et sociaux pour le choix des partenaires de restauration.**

Définition de critères impactants et obligatoires pour baisser l'impact environnemental de la restauration collective : une nourriture bas carbone, qualitative avec peu de déchets.

Ré-interroger les partenaires de restauration dans leurs pratiques. Renoncement aux partenaires qui ne répondent pas à ces critères. Recherche de nouveaux partenariats, diversifiés, respectant les exigences fixées, tout en restant financièrement accessibles pour les étudiants.

#### **Sensibilisation et éducation à une alimentation bio, locale et plus végétale.**

Organisation d'actions contribuant à l'éducation/sensibilisation autour d'une alimentation plus respectueuse de l'environnement et meilleure pour la santé.

### Contexte - Repères

- Nouveau prestataire dans les cafétérias de l'université (Beaulieu, Centre) à la rentrée de 2025. Le cahier des charges prévoyait des clauses liées à la qualité des produits, à la mise à disposition de produits végétariens, loi EGalim. Les réponses ont été peu nombreuses notamment pour des questions de calcul de rentabilité.

### Temporalité de mise en œuvre

- 3 ans
  - Instauration de critères écologiques et sociaux pour le choix des partenaires de restauration
  - Sensibilisation et éducation à une alimentation bio, locale et plus végétale

## Faire des campus des territoires résilients face au changement climatique

Pour faire face au changement climatique, il est nécessaire d'agir à la fois sur l'atténuation des effets du changement climatique et sur l'adaptation au changement climatique. Les deux démarches s'avèrent complémentaires.

### Objectifs

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Anticiper les impacts futurs liés au changement climatique pour en limiter les effets.
- Assurer la résilience du territoire face au changement climatique.

### Description

#### Renforcement de la stratégie d'atténuation des effets du changement climatique

**Mesure et suivi régulier des émissions de gaz à effet de serre** pour s'assurer de l'atteinte de l'objectif de réduction de -5% par an.

Implication/Mobilisation de la communauté universitaire dans la réduction des émissions de GES, notamment par la mise en place d'outils permettant un suivi à un niveau infra.

Mise en place de groupes de travail sur les leviers d'actions principaux pour réduire l'empreinte carbone de l'université : achats responsables et mobilités.

#### Co-construction d'une stratégie d'adaptation au changement climatique

Réalisation d'un diagnostic de nos vulnérabilités, afin de connaître les vulnérabilités des campus face au changement climatique.

Identification des enjeux d'adaptation prioritaires.

Élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique.

### Contexte - Repères

- L'Université de Rennes a réalisé un premier bilan de gaz à effet de serre en 2009, puis un second en 2022 (portant sur l'année 2019) recouvrant l'ensemble des postes d'émissions. À partir de cet état des lieux, un plan de transition bas-carbone a été établi, fixant des objectifs de réduction des émissions de GES par poste.
- 1<sup>er</sup> bilan GES complet 2019 en 2022 : 38500 tonnes CO<sub>2</sub>e + plan de transition.
- 2 principaux postes d'émissions : achats (40% du bilan GES) et déplacements (32%)
- Pour l'immobilier, un système de management de l'énergie (mesure des consommations/émissions) est en cours de déploiement, il permettra de suivre finement les émissions liées au fonctionnement des bâtiments.
- Une étude globale sur la gestion de l'eau (assainissement et gestion de l'eau à la parcelle) sur le campus Beaulieu est en cours.

### Temporalité de mise en œuvre

- 1 à 3 ans  
Renforcement de la stratégie d'atténuation des effets du changements climatique.
- 3 ans  
Co-construction d'une stratégie d'adaptation au changement climatique.

**Documents stratégiques  
en référence**

- Plan de transition bas-carbone de l'université.

**Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition**

**Actions C.5.1, C.5.2**

---

# Ressources humaines et politique sociale

Dans cet axe 5 relatif aux ressources humaines et à la politique sociale, l'ambition de l'Établissement est de permettre aux personnels d'évoluer dans un cadre professionnel épanouissant, inspirant et œuvrant en faveur des transformations écologiques et sociales justes et nécessaires.

L'Établissement s'engage à repenser son organisation de travail en visant la robustesse des dispositifs et en renforçant la qualité de vie et les conditions de travail, à développer une démarche prospective en faveur des métiers de demain, à accompagner l'intégration de la transition écologique et sociale dans les pratiques professionnelles, et à valoriser l'engagement en faveur de la mobilisation de tous les membres du personnel afin de garantir la réalisation du plan de transition.

Il sera essentiel de développer à toutes les échelles de l'université, la coopération, la transversalité et la transparence, favorisées par un partage des enjeux de transition écologique et sociale, pour mener à bien ces transformations de l'Établissement.

Au-delà de l'intégration des travaux de la Convention de l'Université en Transition, cet axe s'est inspiré d'ouvrages rédigés par des professionnels du domaine œuvrant pour l'action publique.<sup>6</sup>

–

---

<sup>6</sup> Deux ouvrages, issus des travaux du réseau professionnel « Le Lierre » ont particulièrement inspiré les actions :

- Le guide pratique « les Directions des ressources humaines au service de la transition écologique » (Février 2025)
- l'ouvrage collectif « Décider et Agir : l'action publique face à l'urgence écologique » (Mai 2025)

# Repenser l'organisation de travail et les procédures en associant l'ensemble des parties prenantes à l'aune de la transition écologique et sociale

Cette action s'inscrit dans une réflexion de fond conduite concernant la robustesse des organisations. Elle vise à proposer une organisation de travail, et des procédures associées, co-construites avec l'ensemble des parties prenantes et adaptées à un monde fluctuant et incertain.

La robustesse consiste à « *maintenir le système stable (à court terme) et viable (à long terme) malgré les fluctuations.* »<sup>7</sup>

Ce concept a traversé les travaux de la convention sur les quatre axes, réinterrogeant à toutes les étapes de nos réflexions la culture et les valeurs qui guident nos prises de décision.

## Objectifs

Travailler la robustesse de l'organisation afin de :

- Garantir sa pertinence au gré des fluctuations à venir, selon une logique d'amélioration continue.
- Répondre aux attentes des usagers et des parties-prenantes en termes de simplification.

Ces démarches doivent permettre de libérer des ressources humaines au bénéfice de la transformation écologique et sociale de l'Établissement.

## Description

**Selon le principe de robustesse**, il s'agit de simplifier les organisations et les procédures administratives.

Les efforts de simplification se traduisent par une meilleure visibilité, une meilleure compréhension, et un renforcement du niveau d'engagement. Les organisations et les procédures, à l'appui des activités menées dans l'établissement, sont explicitées et accessibles, réévaluées à l'usage selon un principe d'amélioration continue et d'adaptabilité.

Selon la démarche qualité conduite dans l'Établissement et fondée sur le principe du « *juste nécessaire* », **améliorer en continue la façon dont sont menées les activités administratives** :

- identification des chaînes et process dont le fonctionnement doit être amélioré/simplifié ;
- élaboration du plan d'actions envisagé et de la méthodologie de travail associant les parties prenantes ;
- suivi des conditions de sa mise en œuvre ;

## Temporalité de mise en œuvre

- Amélioration des activités administratives : dès 2025 et en continue selon une programmation à définir.

<sup>7</sup> Olivier Hamant - *Antidote au culte de la performance, la robustesse du vivant*. Gallimard, 2023.

Références aux actions  
de la Convention de  
l'Université en Transition

Actions **B2.2**

## Mettre en place une démarche prospective RH : identifier les compétences nécessaires au service des métiers de demain

La transition écologique rend nécessaire l'adjonction de nouvelles compétences à l'ensemble des métiers existants mais elle crée aussi de nouveaux métiers. Elle nécessite aussi de faire évoluer certains métiers. Les acteurs des ressources humaines doivent identifier, de manière prospective et en dialogue avec les autres composantes, unités et directions, les besoins liés à la transition en élaborant une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), permettant de repérer les besoins en recrutement et en formation.

Si le recrutement de personnes en mesure de contribuer efficacement à la transition écologique et sociale est un besoin pour les services publics ; inversement, l'engagement écologique de l'établissement constitue une forte attente de la part des candidats potentiels, et est susceptible de redonner de l'attractivité à nos emplois publics.

### Objectifs

- S'appuyer sur une démarche prospectiviste pour préparer l'évolution des métiers, des compétences, de la formation : se préparer au probable et contribuer à faire advenir le souhaitable (lien avec l'axe Formation – action 1).
- Construire des parcours et des carrières à l'université intégrant les enjeux liés à la transition écologique et sociale.
- Construire une marque employeur sincère et à la hauteur des enjeux en matière de transition écologique et sociale.

### Description

Cette action regroupe plusieurs sous actions.

**Formation des membres de la Direction des ressources humaines aux enjeux de la transition écologique et sociale** et à leur rôle pivot dans le domaine.

**Engagement d'une démarche prospective avec les professionnels concernés** permettant d'anticiper les mutations liées à la transition écologique et sociale des métiers :

- ajuster les niveaux de compétences et les recrutements à l'évolution des métiers ;
- construire de nouveaux parcours professionnels (tenant compte de la vulnérabilité de certains métiers) et les cartographier ;
- accompagner les évolutions en construisant des parcours de formation et des passerelles.

**Intégration du critère des compétences de la transition écologique et sociale :**

- dans les campagnes des enseignants-chercheurs et des chercheurs ;
- dans les recrutements de l'ensemble des membres du personnel ;
- concilier les critères objectifs de compétence ou d'expérience et les critères plus subjectifs relevant de l'intérêt/de la motivation exprimée par le/la candidat-e ou de ses souhaits d'engagement.

**Intégration des critères de la transition écologique et sociale dans la fiche de poste de l'ensemble des membres du personnel** (la transition écologique et sociale s'inscrivant dans

le temps long, il est nécessaire d'irriguer l'ensemble des postes et de ne pas la faire reposer sur des postes précaires).

**Insertion des objectifs de transition écologique et sociale dans les entretiens annuels des membres du personnel BIATS** (personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, et de santé).

Insertion dans les dossiers de promotion des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs un critère relatif à leurs actions conduites en faveur de la transition écologique et sociale pour mettre en valeur les engagements et les actions concrètes portés par ceux-ci en formation ou en recherche

**Revendiquer la transition écologique et sociale dans la marque employeur** : transmettre à chacun le sens, les enjeux, les engagements de l'université. Écrire et partager les droits et obligations internes inhérents au fait de travailler dans une université en transition.

Ainsi, comme le souligne l'ouvrage « *Décider et agir* », il est du devoir des agents publics de se mobiliser et d'agir pour faire prévaloir l'intérêt général, celui des futures générations et des principes des services publics. Il est également en leur pouvoir d'alerter lorsque l'action des politiques publiques est parfois en complète contradiction avec les objectifs de transition écologique prévus dans la loi française, la réglementation européenne ou les accords internationaux.

#### Contexte - Repères

- Création d'un poste de chargé de mission GPEC en 2024.
- Initialisation d'une démarche de GPEC en 2024.
- Travaux sur la marque employeur de l'Université initiés en 2023.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 1 an  
Formation des acteurs de la DRH à la transition écologique et sociale.  
Évolution des fiches de poste et entretiens professionnels.
- 2 ans  
Valorisation et affirmation de l'engagement de l'université au travers de sa marque employeur.
- 3 ans  
Élaboration d'une stratégie en matière de GPEC intégrant les enjeux de la transition écologique et sociale.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A1.1, B4.3**

## Développer les parcours de formation et de sensibilisation pour favoriser la capacité d'agir en faveur de la transition écologique et sociale

Mettre tous les agents publics en mesure d'intégrer en toute conscience la transition écologique et sociale dans leur pratique professionnelle requiert un effort massif de formation, en trois étapes : sensibilisation, connaissance des enjeux sociaux, climatiques et environnementaux, et enseignement des pratiques à mettre en œuvre dans leur métier spécifique (« *formation-métier* »). Les acteurs des ressources humaines doivent se mobiliser en ce sens afin de mettre en place un catalogue et un plan de formation et de développement des compétences répondant aux besoins concrets de la structure et des membres du personnel, et d'organiser un suivi individuel de ces derniers.

### Objectifs

- Rendre les enjeux de la transition écologique et sociale compréhensibles et accessibles.
- Sensibiliser et former les membres du personnel, quel que soit leur métier.
- S'appuyer sur des réseaux, y compris à l'international, pour s'inspirer et inspirer.

### Description

Cette action se décline en plusieurs sous-actions.

**Formation des membres du personnel pour renforcer les connaissances concernant les enjeux de la transition écologique et sociale.** Définir des objectifs clairs sur le nombre de membres du personnel à sensibiliser et à former chaque année. Prévoir un socle de formation commun obligatoire construit en lien avec le socle proposé aux étudiants (cf. axe 2 – action 3).

**Intégration d'un module de sensibilisation à la transition écologique et sociale pour tous les nouveaux arrivants** quel que soit leur profil. Comprendre ce que signifie « *arriver/travailler dans une université en transition* ».

**Poursuite et développement des actions de sensibilisation** telles que les fresques et les ateliers construits en interne :

- accompagner les demandes dans les Établissements de l'Établissement Public Expérimental (EPE) ;
- Consolider en lien avec les partenaires de l'EPE un vivier de personnes en capacité d'animer fresques et ateliers.

**Intégration des compétences de la transition écologique et sociale à la formation métier des personnels** : proposer des formations adaptées à chacun des métiers sur une majorité de métiers.

**Dédier des moyens au déploiement de ces actions de sensibilisation** et de formation à la hauteur des enjeux de la transition écologique et sociale.

**Promotion de la facilitation et de l'intelligence collective** (exemple du dispositif de la convention) comme modalité permettant de faire émerger les nouvelles idées.

- Monter une équipe de facilitateurs et facilitatrices interne, transverse à l'université. Monter des formations internes mixant les membres du personnel et les étudiants.
- Participer au réseau UNIDELIB qui s'inspire du modèle de la convention citoyenne pour le climat. Ce réseau d'institutions académiques françaises et internationales cherche

à adapter cette approche participative au contexte universitaire. Ces dispositifs offrent un cadre innovant pour l'engagement et la prise de décision collective face aux défis que représente la refonte profonde des universités pour faire face aux défis de la transition écologique et sociale.

**Proposition d'expérimentations de terrain en lien avec la biodiversité** (via les stations biologiques de l'université).

**S'appuyer sur l'alliance EDUC** (European Digital UniverCity), pour partager les pratiques entre universités constituant l'alliance, inspirer et s'inspirer. Cette sous-action fait référence à l'action 9 de l'axe 1.

L'un des objectifs de l'Université européenne EDUC, dont fait partie l'Université de Rennes, est en effet de permettre le développement des compétences des personnels des 8 universités. Dans ce cadre, EDUC poursuit l'expérimentation de mise à disposition de personnel administratif au sein de l'alliance. L'ensemble des personnels BIATS, titulaires et contractuels, sont éligibles sous réserve des critères fixés. Construire des staff-week thématiques permettrait de travailler sur l'évolution des métiers induite par les enjeux de transition écologique et sociale.

#### Contexte - Repères

- Depuis 2021 la mission modernisation de l'organisation a monté des parcours de séminaire d'équipe pour la gouvernance, la direction générale des services, les responsables administratifs de composantes visant à sensibiliser, informer, réfléchir aux questions de transformation écologique et sociale et aux modalités de prise en compte dans leurs fonctions et sur leur périmètre.
- Parallèlement ont été initiés les parcours de sensibilisation en s'appuyant sur les fresques à destination des membres du personnel et des étudiants. Cette démarche a permis également de constituer un vivier de personnes en capacité d'animer fresques et ateliers, de façon à internaliser ces parcours de sensibilisation.
- En 2022, une journée de formation aux enjeux de la TES a été intégrée à la formation des nouveaux maîtres de conférence de l'EPE.
- En 2024, la Convention de l'Université en Transition a permis de poursuivre cette appropriation au bénéfice des 150 participants. Pour créer des communs solides et favoriser un accès privilégié à une pensée systémique, il s'agit d'envisager le déploiement d'un dispositif hybridé, comprenant connaissances, mises en pratique, expérimentations, et ce à grande échelle. Pour réussir, il est essentiel de s'autoriser un temps suffisant et de s'adjoindre des compétences d'accompagnement solides.
- Le travail sur les compétences reste quant à lui entièrement à décliner.

#### Temporalité de mise en œuvre

- 2 ans  
Refonte du plan de formation afin que les compétences « transition écologique et sociale » soient intégrées dans chacune des formations métier.
- 3 ans  
Initiation de la mise œuvre du plan à grande échelle permettant d'approfondir les connaissances « transition écologique et sociale ».

#### Documents stratégiques en référence

- *Programme pluriannuel de formation et de développement des compétences*, décliné en plan annuel de formation.

#### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

**Actions A1.2, A.2.1, B1.5, B3.3, D5.1, D5.2**

## Favoriser et valoriser l'engagement des membres du personnel en faveur de la transition écologique et sociale

L'engagement des membres du personnel est un facteur clef dans la réussite de la transition écologique et sociale par l'établissement. Des questions relatives à l'engagement ont fortement émergé lors des travaux de la Convention de l'Université en Transition et l'engagement a fait l'objet d'une déclinaison opérationnelle dans chacun des axes du présent plan. Il s'agit ici, dans l'axe 5, de préciser les conditions de mise en œuvre opérationnelle et de valorisation de l'objectif de l'axe 1 – action 2.

### Objectifs

- Offrir un contexte professionnel favorisant et soutenant l'engagement des personnels.
- Valoriser l'engagement des membres du personnel en faveur de la transition écologique et sociale y compris dans les travaux communs engagés avec leurs partenaires européens au sein des programmes Erasmus+ et Horizon Europe.

### Description

S'il est nécessaire de **sensibiliser l'ensemble des membres du personnel aux enjeux de la transition**, et de les mobiliser sur leur mise en œuvre, certains d'entre eux ont un pouvoir dans le processus de décision qui en font un public particulier pour transformer celui-ci. Fixer un cadre managérial leur permettra de favoriser et soutenir l'engagement de leurs équipes :

- Proposer une grille de conduite d'entretien aux encadrants pour l'entretien d'évaluation permettant de garantir que les priorités transversales de la structure, dont la transition écologique et sociale, sont bien abordées lors de l'entretien.
- Outiller les pilotes de projet par la construction de grille d'analyse afin de se poser systématiquement les questions écologiques et sociales concernant leur projet. Le management doit s'approprier et déployer la méthode « *Éviter, réduire, compenser* » comprenant le volet de justice sociale. Cette sous action s'inscrit dans la lignée de l'action 3 de l'axe 1.

**Identification des différentes formes d'engagement** possible au sein de l'Université et d'ores et déjà :

- mettre en place un dispositif de « *Crédits d'heures libérées* » ;
- mettre en place un dispositif de « *Mécénat de compétences* » ;
- Faciliter et/ou promouvoir les CPP (congés pour projet pédagogique) ou certaines décharges horaires (en concertation avec les directions et en l'intégrant dans le référentiel).

**Orientation de la masse salariale afin de développer les compétences et métiers en faveur de la transition écologique et sociale.**

La masse salariale suit l'évolution des emplois en fonction des besoins et prend en compte les nouveaux emplois liés à la transition écologique et sociale. Sur cette question spécifique, elle devrait permettre aussi de répondre aux tensions sur le marché du travail résultant de l'émergence rapide et simultanée des besoins pour les nouveaux métiers (salaires et primes), et encourager les agents à accroître leurs compétences et faire évoluer leur métier pour mieux répondre aux enjeux de la transition écologique et sociale (prise en compte dans l'attribution des primes).

### Contexte - Repères

- Organisation de cycle d'échanges RH annuel avec l'ensemble des composantes, unités et directions de l'Université ayant pour objectif entre autres de partager et ainsi d'ajuster la stratégie RH en matière de transition écologique et sociale.

### Temporalité de mise en œuvre

- 1 ans  
Mise en place des dispositifs.
- 2 ans  
Identification d'un cadre managérial favorisant l'engagement.

### Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A4.1, B2.3, C1.1, C1.4, C5.2, D4.3, D5.2**

## Porter une politique socialement juste

De nombreuses démarches de qualité de vie au travail ont porté essentiellement sur l'adoption de mesures sociales sans traiter suffisamment les **questions de charge de travail, d'intérêt du travail, d'autonomie, de coopération, d'accompagnement du changement, de santé globale** directement liées à la qualité du travail des structures concernées. Afin d'être en mesure de porter une politiquement socialement juste, il est important d'entendre la Qualité de vie et les conditions de travail au sens de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail).

La *qualité de vie et des conditions de travail* (QVCT) désigne ainsi une démarche collective qui répond aux finalités ci-dessous :

- **une ambition conjointe** : améliorer le travail dans le but de développer la santé des personnes au travail et contribuer à la transition écologique et sociale, ainsi qu'à l'amélioration du service public en général ; veiller à porter une politique environnementale socialement juste qui n'accroît pas les inégalités ;
- **un périmètre d'action** : six grands thèmes relatifs au travail et ses conditions de réalisation, à traiter progressivement, en faisant des liens entre eux : Organisation, contenu et réalisation du travail, Projet de l'université et management, Dialogue professionnel et dialogue social, Compétences et parcours professionnels, Santé au travail et prévention ;
- **des éléments de méthode** incontournables pour installer une démarche QVCT adaptée à la structure, favoriser la participation de tous et expérimenter concrètement de nouvelles façons de travailler.

### Objectifs

- Mettre en place un baromètre social, son exploitation et la communication des résultats pour orienter les actions en faveur du bien-être au travail dans la direction souhaitée.
- Mettre en place un plan d'action sur la qualité de vie au travail permettant à chacun d'accomplir ses missions et de les faire évoluer en faveur de la transition écologique et sociale en prenant en compte la qualité des relations sociales et professionnelles, le contenu du travail et son organisation, les possibilités de développement professionnel et la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Favoriser la participation de tous et expérimenter concrètement de nouvelles façons de travailler. Tenir compte de l'inégalité de « responsabilité » face aux enjeux de transition écologique et sociale.

- Promouvoir le plan égalité et diversité, sensibiliser l'ensemble de la communauté à la prévention des faits de HDVSS
- Renforcer l'inclusion et le soutien des personnes en situation de handicap

## Description

Cette action se décline en plusieurs sous-actions.

Élaboration, en lien avec les acteurs sociaux, du **baromètre social**, des conditions de son exploitation et de la communication des résultats. L'expression des besoins permettra d'alimenter le plan d'actions en faveur de la QVCT.

### Définition d'un plan qualité de vie au travail et des conditions de travail :

- Faire évoluer la charte du management responsable et durable vers une charte du « *travailler ensemble responsable et durable* » pour développer une coopération de qualité.
- Prendre en compte l'impact de la crise écologique dans les risques psycho-sociaux (éco-anxiété, éco-lucidité). Tenir compte de l'inégalité d'exposition.

### Adaptation du temps de travail

Le temps de travail est une ressource qui, comme nombre d'entre elles, n'est pas inépuisable. Aussi est-il indispensable de réfléchir à son bon usage afin de la rendre durable et efficace au service de la transition écologique et sociale, dans le respect de la santé physique et psychologique des agents. Les réflexions conjuguent trois aspects : la durée du travail, son organisation journalière et hebdomadaire (optimisation des trajets, usage des bâtiments, dispositions spéciales en cas d'événement météorologique extrême...) et la part spécifiquement consacrée à l'engagement dans des actions de transition écologique et sociale au sein de l'Établissement (cf. action 4 de l'axe 5).

**Promotion du plan égalité et diversité** – prendre en compte la diversité/pluralité. Sensibiliser et former l'ensemble de la communauté à la prévention des faits de HDVSS.

**Rendre les campus accessibles** (bâtiments et numérique) en tenant compte des différents types de handicap : permettre l'égalité dans les déplacements au sein de nos campus, travailler la signalétique et le matériel audiovisuel.

## Temporalité de mise en œuvre

- 2 ans
- Élaboration du baromètre social et plan QVCT.
- Évolution de l'organisation des temps de travail.
- Promotion et mise en œuvre des plan Égalité/Diversité et plan en faveur du handicap.

## Documents stratégiques en référence

- *Schéma Directeur du handicap 2022-2027.*
- *Plan égalité diversité – 2025.*
- *Dispositif d'alerte et de lutte contre les faits de HDVSS – 2024.*
- *Charte du management responsable et durable – 2023.*

## Références aux actions de la Convention de l'Université en Transition

Actions **A1.6, B2.4, B4.2, C2.1, D6.1, D6.2, D6.3**

# Glossaire

---

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie  
Anact : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail  
ARDoISE : atelier rennais de la donnée

BEGES : Bilan des émissions de gaz à effet de serre  
Biatss : bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (membres du personnel)  
BRIO : Bretagne Réussite Information Orientation  
BRIO : Bretagne Réussite Information Orientation

CA : Conseil d'administration  
CFVE : Commission de la formation et de la vie étudiante  
CMA: Compétences et métiers d'avenir  
CNRS : Centre national de la recherche scientifique  
CPP : congés pour projet pédagogique  
CRCT : Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques

DDRSE : Développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale  
DIL: Direction de l'immobilier et de la logistique  
DirTES : Direction de la transition écologique et sociale  
DIU : Diplôme interuniversitaire  
DSI : Direction des systèmes d'information

EC : enseignant-chercheur  
ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits  
EDUC : European Digital UniverCity Alliance  
EGalim (loi) :  
EHESP : École des hautes études en santé publique  
EnR : Energies renouvelables  
ENS : École normale supérieure  
ENSAI : École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information  
ENSCR : École nationale supérieure de chimie de Rennes  
EPE : Établissement public expérimental  
EPIC : Equipe pédagogique intercomposante  
ESAB : École nationale supérieure d'architecture de Bretagne  
ESR : Enseignement supérieur et de la recherche

FSDIE : fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes  
FTLV : Formation tout au long de la vie

GES : Gaz à effet de serre  
GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat  
GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences  
GT : Groupe de travail

HDR : Habilitation à diriger les recherches  
HDVSS : harcèlement, discriminations et violences sexistes ou sexuelles  
HRS4R: Human Resources Strategy for Researchers

IA : Intelligence artificielle  
IAg : intelligence artificielle générative  
INSA : Institut national des sciences appliquées  
IPBES : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services  
IRC : centres internationaux de recherche  
IRIS-E : Interdisciplinary Research & Innovative Solutions for Environmental transition  
IRL : laboratoires internationaux de recherche

MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Modo : Mission Modernisation de l'organisation  
MSHB : Maison des sciences de l'homme en Bretagne  
MSHB : Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne

ODD : Objectifs de développement durable  
ORA : dispositif S'orienter, Réfléchir, Agir  
OSERen : Observatoire des sciences de l'environnement de Rennes

PDM : Un Plan de Mobilités Employeurs  
PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal  
PUI : Pôle universitaire d'innovation

QVCT : Qualité de vie et des conditions de travail

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité  
RGPD : Règlement général sur la protection des données

SAE : Situation d'apprentissage et d'évaluation  
SAPS : Science avec et pour la société  
SDN : Schéma directeur du numérique  
SDVE : Schéma directeur de la vie étudiante  
SHS : Sciences humaines et sociales  
SPAN : Schéma pluriannuel de mise en accessibilité des services numériques  
SPASER : Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables  
SPSI : Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière  
SSE : Service santé des étudiantes et des étudiants

TEDS : Transition écologique pour un développement soutenable  
TES : Transition écologique et sociale  
Tissage : Triptyque Science Société pour AGir Ensemble

UE : unité d'enseignement  
Unesco : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture  
UniC : International University Network for Climate  
UNIDELIB (réseau) : Réseau des universités délibérantes  
UVED : Université Virtuelle Environnement et Développement Durable

VEE : Valorisation de l'engagement étudiant